

# LE JOURNAL DE LA VENDEE

Le bimensuel du Conseil Général



## Ile d'Yeu Port Joinville se prépare à accueillir la nouvelle flotte

Très bientôt, le temps de traversée entre l'île d'Yeu et le continent va pouvoir être réduit de dix à quarante-cinq minutes, grâce aux deux catamarans qui viendront prochainement constituer une partie de la nouvelle flotte de Port Joinville. Un équipement de pointe qui offrira aux passagers des conditions de transport haut de gamme et des horaires à la fois plus souples et plus adaptées aux besoins des Ialais. La gare maritime de Port Joinville va être égale-



ment modernisée pour assurer la fluidité des marchandises et des bagages, mais également la sécurité des voyageurs. Le point sur le calendrier des travaux et aménagements qui se dérouleront entre avril 2005 et novembre 2006.

## Compostage individuel Tout est simplement une question d'organisation !



Bien connu par les 6 000 foyers vendéens qui le pratiquent déjà, le compostage individuel est le système idéal si l'on veut obtenir un terreau naturel et économique pour entretenir son jardin tout en diminuant d'au moins 30% les déchets qui étaient jusque-là enfouis sous la terre. Dans la commune de Mortagne-sur-Sèvre, le message est déjà bien passé, puisque c'est là-bas qu'est recensé le plus grand nombre de bio-composteurs. Nous sommes allés y faire un tour pour constater que cette méthode que l'on croit souvent un peu compliquée est vraiment simple à mettre en œuvre... Il suffit juste de s'organiser.

## Piégeage Les ragondins dans le collimateur...

Importés en France à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, les ragondins ont rapidement colonisé tout l'Hexagone. Et c'est aujourd'hui à l'homme de réguler cette espèce sans prédateur, néfaste pour la faune, la flore et dangereuse pour l'homme lui-même. En Vendée, le piégeage est aujourd'hui la solution la plus utilisée à cette fin. Suivi d'une formation de piégeur avec des élèves du lycée nature de La Roche-sur-Yon.



# Un budget pour l'action au service des Vendéens

C'est, pour la Vendée, une grande année qui débute. Et le budget du Conseil Général, qui vient d'être voté, traduit toute l'excellence du cru 2005. Car les prochains mois vont être riches : en nouvelles réalisations, en projets, en initiatives majeures pour le développement de la Vendée. Fidèle à la voie qu'il s'est tracée, le Conseil Général veillera tout particulièrement à ce que le fameux équilibre ven-

déen, qui mêle avec soin dynamisme économique, protection du cadre de vie et solidarité envers les plus démunis, continue de faire de notre département l'un des plus attractifs de France. Mais toutes ces actions ne sont possibles que parce qu'elles sont menées dans le cadre d'une gestion rigoureuse du budget départemental. En maîtrisant au maximum ses coûts de fonctionnement, le

Conseil Général a choisi de donner la priorité à l'investissement pour faire progresser la Vendée. Ce dossier vous présente donc les priorités 2005 de l'action départementale, illustrées à chaque fois d'une action concrète et symbolique. Elles permettent de laisser entrevoir une radiographie aussi précise que possible, à défaut d'être exhaustive, de l'actualité de ces prochains mois.

**A LIRE** Dossier pages 6 et 7

- Un budget dédié à l'investissement
- 2005, année de l'environnement et du civisme écologique
- La solidarité, première préoccupation du Conseil Général
- La répartition budgétaire par grand type d'action départementale
- Un budget routier parmi les plus entreprenants de France
- Philippe de Villiers : "Notre priorité : l'action au service des Vendéens".

**SOMMAIRE**

VENDÉE ACTIVE Pages 2-3-4

A DÉCOUVRIR Page 5

DOSSIER Page 6-7

AU QUOTIDIEN Page 8-9

UN MOIS EN VENDÉE Page 10

SORTIR EN VENDÉE Page 11

ÉVÈNEMENT Page 12



## Répartition des soins en Vendée Le département prépare l'avenir

Alors que le Schéma Régional de l'Organisation Sanitaire (SROS) sera défini en septembre prochain, la Vendée réfléchit à l'amélioration de sa couverture des soins. L'objectif est de constituer, autour du CHD, un véritable maillage pour un service de proximité.

## Portrait de Claude Bardou, chef de l'Orchestre de Vendée Récit de l'ascension d'un premier violon devenu chef d'orchestre

Spectacles de Vendée du mois de mars  
**Via Crucis**, trésor de la musique de chambre

## ÉCOLOGIE - Zoom sur le compostage individuel Renouer avec un réflexe perdu

Le compostage individuel, certains voudraient bien s'y mettre mais craignent un peu de se compliquer l'existence. Notre petite visite à Mortagne-sur-Sèvre, où l'on compte aujourd'hui le plus grand nombre de composteurs, aura tôt fait de les rassurer... Et de les convaincre d'adopter ce système idéal pour notre environnement dont le développement est prescrit par le plan départemental des déchets, qui insiste avant tout sur la valorisation matière.

A force d'efforts conjugués, d'enquêtes bien menées et de bonnes volontés, la Communauté de Communes de Mortagne-sur-Sèvre est parvenue à décrocher un record vendéen, puisque c'est elle qui possède aujourd'hui le plus grand nombre de foyers utilisant un composteur individuel. Celui-ci est une sorte de contenant d'un mètre de haut destiné à recueillir les déchets de jardin et ménagers fermentescibles qui, quelques mois plus tard, donneront un excellent compost tout en permettant de dimi-

nuer la quantité de déchets à collecter. "Début 2004, nous avons, via une enquête, interrogé la population de notre Communauté de Communes afin de savoir combien de foyers se porteraient volontaires pour avoir un composteur individuel", explique Medhi Chaperon, le technicien chargé des déchets ménagers. "Et nous avons été agréablement surpris puisque 15% d'entre eux se portaient volontaires et ont reçu, chez eux, leur composteur. A la suite de cette opération, nous avons mandaté des ambassadeurs qui sont allés faire du porte à porte dans l'un des secteurs de la Communauté de Communes pour renseigner les gens, vanter les mérites des composteurs, convaincre les récalcitrants et rassurer les hésitants". Cette fois encore, l'opération était réussie puisqu'elle permit à près de 20% de la population de s'équiper d'un composteur.

### Une question d'organisation

Bernard Raud réside à La Verrie. Il fait partie de ceux qui se sont laissés tenter par ce contenant qu'il a installé au fond de son jardin. "Chez nous, on faisait déjà atten-



Les composteurs individuels permettent de valoriser les déchets pour les reconvertir en terreau.

### Les questions que l'on peut se poser

#### Les rongeurs peuvent-ils atteindre mon composteur ?

Il y a extrêmement peu de plaintes à ce sujet. Mais pour ceux que cela inquiète, il est toujours possible d'installer une grille sous son composteur pour éviter tout problème.

#### Que doit-on choisir : un composteur en bois ou en plastique ?

Pour l'instant, les professionnels n'ont pas assez de recul pour désigner lequel des deux durera le plus longtemps. Ce que l'on peut dire, c'est que le composteur en bois est garanti 7 ans, contre 5 pour celui en plastique. Mais les deux fonctionnent de la même façon. C'est donc le critère esthétique qui prime.

#### L'utilisation d'un composteur engendre-t-elle des mauvaises odeurs ?

Si le rapport entre les déchets bruns, qui apportent du carbone, et les déchets verts, qui apportent de l'azote, est bien respecté, vous n'aurez pas de mauvaises surprises. Il suffit juste de trouver le bon équilibre et de penser à retourner le compost de temps en temps!

tion à mettre le verre, le papier et les emballages recyclables de côté : ça n'était pas compliqué non plus de mettre dans un seau à part nos épluchures, nos coquilles d'œufs, nos filtres de thé ou de café, nos petits restes de repas et nos déchets de jardin. Et puis avant, j'allais mettre mes déchets verts à la déchetterie, autant m'occuper de ça directement chez moi. Le composteur est extrêmement facile à monter, un gamin pourrait le faire !" "Tout est une question d'organisation", renchérit son épouse. "Si tout le monde faisait ça, on pourrait collecter les déchets moins souvent. Parce que nous remarquons bien que cela fait beaucoup baisser le poids de nos poubelles !"

Et c'est un fait avéré, puisqu'après la mise en place du compostage individuel, entre 2003 et 2004, les tonnages d'ordures ménagères de la Communauté de Commune de Mortagne-sur-Sèvre ont baissé de 6,6%, alors que dans le même temps, la

quantité de déchets recyclables augmentait très sensiblement.

#### Un bon terreau pour son jardin

"A tort, les gens croient que le fait d'avoir un composteur chez soi est très exigeant", poursuit Medhi Chaperon. "Mais pas du tout ! Au départ, il faut être un peu vigilant, puis on prend très vite l'habitude. Deux guides d'utilisation sont fournis avec le composteur, il suffit de bien mettre autant de déchets verts que d'épluchures ou de restes de repas, de vérifier l'humidité du compost et d'aérer le tout avec un bon coup de fourche une fois par mois, et le tour est joué. Sans compter que l'excellent terreau naturel et économique que l'on obtient au bout de sept ou huit mois permet d'entretenir son jardin ou son potager. Il s'agit juste de renouer avec un bon réflexe que beaucoup d'entre nous ont perdu".

### CONTRAT URBAIN LA ROCHE/AUBIGNY/LES CLOUZEUX

P. Darniche, président de la communauté de communes du Pays yonnais  
"Un contrat de circonstances qui casse la dynamique du pays yonnais"

En tant que président de la Communauté de Communes, comment réagissez-vous à la récente signature du contrat urbain La Roche-Aubigny-Les Clouzeaux ?

PDarniche : L'association de ces trois communes en communauté d'agglomération ayant été refusée par le Préfet de Vendée, la Région a tout mis en œuvre pour contourner la loi en établissant ce contrat sur mesure. Ce n'est rien d'autre qu'une manœuvre politicienne et partisane qui renforce trois communes aux dépens des autres. Il est donc dé-sormais évident que la Région n'a pas l'intention de traiter toutes les communes vendéennes sur un pied d'égalité. La Roche s'est vue dotée de 3,5 millions d'euros, Aubigny et les Clouzeaux ont gagné dans l'affaire une enveloppe de 300 000 euros pour construire des espaces enfance,

des centres de loisirs ou rénover des maisons de quartier... Comme si c'était les seules communes qui avaient besoin de tels aménagements ! La Région, dans cette affaire, fait jouer les territoires les uns contre les autres, et l'on sait très bien que c'est inefficace.



Au contraire, pour continuer à progresser, le Pays Yonnais a besoin d'unité. C'est ensemble que nous y arriverons, et sûrement pas en créant ça et là des contrats de circonstances et des découpages de territoire qui entravent toute tentative de réussite commune.

#### Vous craignez que ce contrat particulier ne soit pas qu'une exception ?

PDarniche : Le problème est que cette attitude partisane de la Région devient un mode habituel de gestion. Car à l'heure où les experts s'inquiètent du déséquilibre énorme entre la communauté nantaise et l'arrière-pays, la Région met en œuvre une politique territoriale qui lèse les territoires ruraux au profit des grands centres urbains, créant ainsi, petit à petit, une région à deux vitesses. Ceci est profondément injuste.

### ERIKA - Il n'y aura pas de nouvelle enquête Le procès peut enfin s'engager

La nouvelle a, pour une fois, de quoi réjouir les victimes de la marée noire de l'Erika. La Cour d'Appel de Paris vient en effet de rejeter la demande d'une nouvelle expertise formulée, après la publication d'un premier rapport accablant, par la société Total affruteur du navire poubelle. Une décision qui permet enfin au procès de s'ouvrir, afin de déterminer les responsabilités de la société pétrolière dans le naufrage, mise en examen pour complicité de mise en danger d'autrui et pollution maritime. Philippe de Villiers, au nom du Conseil Général de la Vendée qui s'est, dans cette affaire, porté partie civile, s'est réjoui de cette annonce :

"Aujourd'hui, la procédure est enfin close, le procès pénal peut s'engager. Nous attendons, cinq ans après le naufrage, que les responsables

soient jugés et que les victimes de la marée noire obtiennent la juste indemnisation qu'ils attendent depuis trop longtemps".



Le procès devrait avoir lieu dans un an.

### DÉVELOPPEMENT DES PORTS - Les Sables L'élévateur à bateaux prend de la hauteur

Grâce au nouvel élévateur à bateaux réalisé par le Conseil Général, les pêcheurs vendéens pourront accomplir les réparations sur leurs plus grosses unités, puisque l'engin pourra soulever des navires pesant jusqu'à 500 tonnes.

#### Mise en service en 2006

Après le commissaire-enquêteur en octobre dernier, le Conseil départemental d'Hygiène en décembre, c'est désormais le Préfet qui vient d'autoriser définitivement le projet. Cet outil, également attendu par les filières de la construction navale et de la plaisance, rendra aussi les ports vendéens plus compétitifs. Les travaux de construction de la darse de levage,



de confortement du terre-plein et de réalisation de l'élévateur démarrent fin 2005 pour une mise en service courant 2006.

### INDUSTRIE - Pôles de compétitivité L'Etat doit retenir le projet EMC2

En 2004, le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire lançait une nouvelle initiative, comprenant notamment la constitution de pôles de compétitivité. Ces pôles, à rayonnement international, formés par des entreprises et appuyés par les collectivités locales, bénéficieront de nombreuses aides à la recherche et d'allègements fiscaux. 750 millions d'euros doivent d'ailleurs être débloqués par l'Etat qui a lancé un appel à projets et entreprendra une première sélection de pôles cet été. Parmi les plus avancés, le pôle EMC2 associe différents secteurs industriels ligériens (aéronautique,

construction navale, automobile) et fait appel à des compétences nombreuses dans les domaines de la mécanique et des matériaux composites notamment. Aux côtés d'Airbus, d'Alstom et de la DCN, le groupe Beneteau constitue le moteur de ce futur pôle qui pourrait avoir un impact très important sur les retombées économiques du département et des différentes entreprises vendéennes sous-traitantes. Pour toutes ces raisons, l'Assemblée départementale a demandé à l'Etat de prendre en considération le projet EMC2 et de le retenir au titre des projets qui seront sélectionnés sur le plan national.

## ECONOMIE - En 2008, les premières entreprises pourront s'installer... Le vendéopôle du littoral dévoile ses plans

Le vendéopôle du littoral, qui ouvrira ses portes aux entreprises en 2008, sera implanté sur deux sites : le Château d'Olonne puis Talmont St Hilaire. Trois cantons bénéficieront ainsi des retombées de ce parc d'activités haut de gamme initié par le Conseil Général.

Le syndicat mixte du futur vendéopôle du littoral, présidé par le conseiller général Gérard Faugeron a dévoilé les plans de ce parc d'activité de très grande qualité. Ce dernier s'adressera d'abord à des entreprises haut de gamme, sans doute des secteurs tertiaires. Bénéficiant du même effort que les autres vendéopôles pour ce qui est de l'environnement (30% des espaces réservés à cet effet) et de l'architecture (les entreprises signent une charte de qualité), ce nouveau parc d'entreprises, à l'initiative du Conseil Général, proposera une image "mer" d'exception. Au cœur de la façade atlantique et à quelques encablures de la côte, les élus s'attendent en effet à attraper de gros poissons, tant il est vrai que de plus en plus d'entreprises prestigieuses recherchent des sites d'implantation à leur image... Pour les accueillir, deux sites seront proposés : le Château d'Olonne dans un premier temps

(entre la ZI des Plesses et le contournement large des Sables d'Olonne en 2x2 voies) et Talmont St Hilaire ensuite (au lieu dit Le Bec du Bois). "Le vendéopôle du littoral, comme chacun des vendéopôles, recevra un soutien très important du Conseil Général, à hauteur de 1,5 millions d'euros", précise Pierre Berthomé, conseiller général de Talmont-St Hilaire. Aujourd'hui, 10% de la population active vendéenne

travaille sur le seul canton des Olonnes. Mais chacun s'accorde à penser que plus largement, c'est tout le secteur du littoral vendéen qui possède les atouts pour conquérir les entrepreneurs. C'est pourquoi trois cantons (Les Sables d'Olonne, La Mothe-Achard et Talmont St Hilaire) se sont unis pour gérer ce nouveau vendéopôle dont les retombées profiteront à 27 communes et 115 000 habitants.



Le littoral vendéen, et notamment le port des Sables, constitue un véritable pôle d'attractivité.

### 3 questions à Gérard Faugeron, Conseiller Général du canton des Olonnes. "Un canton résolument tourné vers la mer"

Quelles sont les actions menées en faveur des ports ?

Le dynamisme économique du canton des Olonnes rayonne aujourd'hui sur l'ensemble de la Vendée. Son triptyque portuaire - pêche, commerce, plaisance - n'y est pas pour rien. Chaque année, de nombreux travaux sont réalisés dans les ports pour qu'ils gagnent en attractivité et compétitivité. Ainsi en 2005, des travaux d'entretien, de reconstruction et d'assainissement seront entrepris sur la jetée St Nicolas, le quai Dingler et la voie de la Cabaude. Et le Conseil Général financera également des équipements de qualité comme l'élévateur à bateaux d'une capacité de cinq cent tonnes.



Qu'en est-il du désenclavement du canton des Olonnes ?

Pour que tous les entrepreneurs, puissent travailler dans de bonnes conditions, le Conseil Général poursuit en effet le désenclavement du Pays des Olonnes. Cette année verra la poursuite des travaux de contournement du Château d'Olonne et, nous l'espérons, avant cet été, l'Arrêté d'Utilité Publique du contournement d'Olonne-sur-Mer. A terme, dans quelques années, nous serons au centre de la rocade littorale qui reliera Challans à Luçon en 2x2 voies.

Comment conciliez-vous le tourisme et l'environnement ?

Dans ce canton côtier ensoleillé et riche en événements d'envergure, tourisme et qualité de l'environnement sont en effet intimement liés. Le Conseil Général prête donc une attention toute particulière à l'environnement pour que chacun en profite sans l'abîmer. Ainsi, la ville des Sables d'Olonne signera très bientôt un contrat environnement littoral avec le Département qui lui donnera les moyens de réaliser de nouveaux aménagements ou espaces publics... Des pistes cyclables viendront également cette année compléter l'aménagement du littoral du Château d'Olonne et d'Olonne.

## COOPERATION INTERNATIONALE - Du 14 au 22 mars Une délégation au Bénin

France - Bénin - Vendée, Pharmaciens sans Frontières, Maisons Familiales Rurales de Vendée, Association Mouillonnaise d'Echange... Elles sont nombreuses les associations vendéennes qui se mobilisent pour aider le Bénin et établir un véritable réseau d'amitié et de solidarité avec les habitants de ce pays. Depuis 1994, le Conseil Général leur apporte une aide concrète pour mener à bien tous leurs projets : envoi de conteneurs, mise en place de centres d'apprentissage, création de Maisons

Familiales Rurales ou de centres de santé... C'est dans ce cadre qu'une délégation, menée par le Conseiller Général Dominique Souchet, président de la Commission des Actions de Coopération Internationale et Véronique Besse présidente des Actions Sanitaires et Sociales, partira au Bénin du 14 au 22 mars. Au programme : point avec les habitants sur les réalisations déjà mises en place, études avec les porteurs de projets des améliorations possibles et définition de nouvelles actions pour aider la population.

## ENVIRONNEMENT - Les Rochettes à Montaigu Le parc s'expose aux regards

La troisième phase de l'aménagement du Parc des Rochettes à Montaigu vient de s'achever. Après le réaménagement du Parc lui-même et la mise en valeur des bâtiments par un éclairage adapté, c'était au tour du mur d'enceinte d'être entièrement rénové et agrémenté d'une grille mettant en valeur le parc et la maison, désormais visibles de l'extérieur.

Les Rochettes à Montaigu, lieu de balades très prisé des promeneurs de la ville, ont changé de visage depuis quelques semaines. Des grilles remplacent désormais une partie du mur d'enceinte longeant le parc du côté de l'avenue Villebois Mareuil. Cette percée sur le mur a permis de révéler cette face cachée du parc, visible désormais depuis la rue. "Les montacutains remarquent et apprécient la restauration du Parc des Rochettes, un patrimoine qui gagne à être montré et non plus entièrement caché par une enceinte. C'est un bon exemple et un encouragement à la restauration", souligne Philippe de Villiers. En outre, le portail principal

datant du 19<sup>ème</sup> siècle a bénéficié d'une belle remise à neuf, laissant presque penser qu'il s'agit d'une nouvelle entrée, vu la qualité de la restauration. Les petites volutes, sorte de frises ornant le bas du portail ont servi de modèle lors de la conception des nouvelles grilles afin que le style 19<sup>ème</sup> soit préservé sur l'ensemble. A l'avenir, la ville de Montaigu accompagnera ces travaux par un aménagement du trottoir longeant le parc afin que la perspective sur la maison des Rochettes ne soit pas brisée par des véhicules en stationnement.



## MARAIS POITEVIN - Projet d'incinérateur à Coulon Ségolène Royal conduite à s'aligner sur la position vendéenne

La dernière assemblée générale du Parc Interrégional du Marais Poitevin aura été pour le moins "houleuse". Au menu des débats, le tardif refus de l'incinérateur et un budget en hausse de 26%.

Le Parc du Marais Poitevin s'oppose au projet d'installation d'un incinérateur à Coulon. Cette décision, prise à une très large majorité lors de l'assemblée générale du parc le 25 janvier dernier, a le mérite de mettre fin à l'ambiguïté qui planait depuis l'annonce du projet de la communauté d'agglomération de Niort. Malgré les risques sur un environnement fragile, malgré l'inquiétude des agriculteurs (qui étaient venus manifester sur place) et des populations proches du site retenu, Ségolène Royal, après hésitation, aura mis en effet longtemps à réagir. En acceptant de mettre aux voix la proposition présentée par le député du sud Vendée Joël Sarlot demandant que le Parc arrête une position ferme, la présidente du Parc clarifie enfin sa position en étant conduite à s'aligner sur la position prise une semaine plus tôt par le Conseil Général de Vendée (lire notre dernière édition). Mais le débat sur



La présence d'un incinérateur au cœur du Marais Poitevin menacerait ce territoire d'exception.

l'incinérateur n'aura pas été le seul sujet difficile de l'assemblée générale pour Ségolène Royal. Le vote du budget annuel a également provoqué quelques remous. En cause : l'augmentation considérable du budget (+26%).

La contrainte n'est pas une solution

Ségolène Royal et Jacques Auxiette, son rapporteur du budget, ont justifié cette augmentation par la mise en œuvre de nouvelles actions, dont celles imposées par le fameux Document d'Objectifs Natura 2000.

"Or, s'est inquiété Dominique Souchet, conseiller général de Luçon, ce document d'objectifs, censé être mis en œuvre en concertation avec les principaux acteurs du marais, ne rencontre l'assentiment ni des agriculteurs, ni des syndicats de marais. Il est urgent, avant de financer à grands frais des actions controversées, d'entendre les forces vives du marais. Ce sont elles qui font vivre et entretiennent ce territoire. La contrainte n'est pas une solution". Une partie des membres de l'Assemblée générale s'est donc abstenue sur le budget présenté par Ségolène Royal et Jacques Auxiette.

## AGRICULTURE - Les nouvelles technologies de plus en plus utilisées Le plan haut débit fait le bonheur des agriculteurs

On connaissait la satisfaction des entreprises et des particuliers qui profitent à plein, dans leurs bureaux comme à leur domicile, du plan départemental haut débit... A celle-ci s'ajoute celle des agriculteurs vendéens, très nombreux à se réjouir de pouvoir profiter, quel que soit le lieu de leur exploitation, d'un accès haut débit à internet, et surtout... du WiMAX ! Car, aussi étonnant que cela puisse paraître, les nouvelles technologies ont rapidement investi les étables et autres porcheries. Et pour les professionnels du monde agricole,

précurseurs en la matière, elles se révèlent plus qu'utiles. C'est en effet ce qui ressortait de la grande journée d'informations sur les nouvelles technologies au service de l'agriculture organisée récemment dans un GAEC de Venansault.

Essor du GPS et de la vidéosurveillance

"Grâce au WiMAX et au haut débit, les agriculteurs bénéficient aujourd'hui d'outils extrêmement pointus qui leur facilitent le quotidien !" explique

Michel Betou, représentant de l'entreprise qui organisait l'événement. "Le système de vidéo-surveillance sans fil leur permet par exemple d'avoir en permanence un œil sur leur vache qui doit mettre bas, grâce à un Palm (ordinateur de poche) téléphone, sans devoir aller surveiller l'avancée des choses toutes les deux heures... Quant au GPS, il commence lui aussi à connaître son heure de gloire dans le monde agricole puisqu'avec sa précision de 50 cm, il permet de disposer d'un système complet de gestion des parcelles et des îlots de culture".

# ILE D'YEU - Des aménagements sont prévus à partir du mois prochain Port Joinville se prépare à accueillir la nouvelle flotte



Dès octobre prochain, l'embarquement sera facilité par une séparation des flux de passagers et des flux de marchandises.

La nouvelle flotte départementale a été conçue pour répondre à tous les besoins exprimés par les Ialais. Afin d'accueillir dans les meilleures conditions les nouveaux catamarans, Port Joinville s'apprête à faire l'objet d'importants aménagements

Très prochainement, les passagers en provenance de l'île d'Yeu disposeront de liaisons plus rapides avec le continent, puisque les catamarans assureront la traversée en

30 minutes (soit 10 mn de moins que l'Amporelle et 45 minutes de moins que les paquebots). Mais elles seront aussi plus souples puisque le faible tirant d'eau de ces nouveaux catamarans permettra aux Ialais de profiter d'horaires plus adaptés, moins tôt le matin, et moins tard le soir. Le confort n'a lui aussi pas été oublié dans la course, car ces catamarans construits par le chantier norvégien Fjellstrand, leader mondial du marché, seront dotés de stabilisateurs et de sièges

ergonomiques offrant au passagers des conditions de transport haut de gamme. Et les Ialais disposeront d'un traitement de faveur : "Lorsque le nombre de passagers sera réduit, ils pourront disposer de cinq à six places de voiture et eux seuls pourront effectuer la traversée en trente minutes avec leur véhicule. Les artisans et les commerçants de l'île d'Yeu disposeront d'un vrai caboteur, l'Insula Oya II, qui offrira un service optimal pour le transport du fret. En effet, ce dernier pourra

embarquer 150 tonnes de fret et de 100 à 250 passagers. A l'aller, l'Insula pourra livrer l'île d'Yeu dès le matin, notamment en produits frais. En toutes circonstances, les pêcheurs et mareyeurs auront la possibilité d'acheminer la marée sur le continent, le jour même", assure Henri Turbé, conseiller général de l'île d'Yeu.

## Modernisation de la gare maritime de port Joinville

Dans le sillage de cette nouvelle flotte, de nombreuses propositions ont été faites pour améliorer la gare maritime de port Joinville et assurer la fluidité des marchandises et des bagages ainsi que la sécurité et l'accessibilité des passagers. Ainsi, les aménagements seront conçus pour séparer complètement les flux de passagers et les flux de marchandises : les uns embarqueront par le pont supérieur, les autres par le pont inférieur. D'autre part, pour éviter l'encombrement des passagers à travers la gare au moment du dépôt ou du retrait des bagages, plusieurs solutions ont été arrêtées : au départ de

l'île, des conteneurs seront disposés à l'entrée de la gare ; à l'arrivée sur l'île d'Yeu, un tapis roulant couvert, comme dans les aéroports, sera mis en place pour acheminer progressivement les bagages. Par ailleurs, pour faciliter l'accès des passagers au premier étage, un escalator et un ascenseur seront installés, la pente de l'escalier ordinaire sera adoucie et ses marches élargies.

## Le calendrier des travaux

- Avril-Juin 2005 : mise en place des pieux d'accostage des futurs catamarans
- Mai-mi juillet 2005 : extension des quais et aménagement de la voie marchandise qui contourne la gare
- Octobre 2005 : mise en place des passerelles passagers et marchandises
- Novembre 2005 : arrivée du premier catamaran
- Printemps 2006 : travaux d'accessibilité de la gare maritime
- Novembre 2006 : arrivée du second catamaran

## CDOS - Jean-Yves Breton, nouveau président Il troque sa tenue de tennisman contre un équipement multisports

Jean-Yves Breton, ancien président du club de tennis TEY, vient d'être nommé président du CDOS. Découverte de l'homme, impliqué depuis 15 ans dans le sport vendéen, et de ses projets pour les quatre années à venir !

Depuis le mois dernier, le CDOS Vendée (Comité Départemental Olympique et Sportif) a un nouveau président. Jean-Yves Breton vient en effet d'être choisi par ses pairs pour succéder à Georges Planchot. "Georges a marqué le sport vendéen, et de ses projets pour les quatre années à venir !

tournoi international de La Rochelle-sur-Yeu-Vendée. Arrivé au CDOS en 96, il en prend aujourd'hui la présidence dans d'excellentes conditions : "Le comité directeur est en effet quasiment inchangé !" S'inscrivant clairement dans la lignée de son prédécesseur, Jean-Yves Breton voit déjà l'avenir. "Le Vendespace, qui sera construit par le Conseil Général, nous tient vraiment à cœur. De nombreux représentants du monde sportif sont demandeurs d'un tel espace pour accueillir les très grandes manifestations. Mon objectif est vraiment de faire progresser le sport vendéen : donner les moyens aux

clubs de former des jeunes et donner à l'élite les moyens de s'accomplir en Vendée. C'est la philosophie du Club Vendée qui accueille aujourd'hui en son sein 28 athlètes de haut niveau. Et nous aidons aussi, grâce au Conseil Général, 28 clubs qui

évoluent en championnat de France. Le rêve pour un président de comité Olympique, c'est une médaille... On y travaille !"

## Un mandat de quatre ans

"Durant mon mandat, qui dure une olympiade (4 ans), je voudrais également me rapprocher du terrain pour recenser tous les équipements sportifs et les besoins des clubs. Il faut que tous les Vendéens aient les moyens de pratiquer leur sport dans des conditions optimales. Nous souhaitons d'ailleurs être spécialement aux côtés de ceux qui lancent de nouvelles disciplines comme les courses d'orientation, les randonnées VTT..." Bénévole entouré de bénévoles, le nouveau président tient enfin à ce que toutes ses équipes continuent à travailler dans une ambiance amicale, conviviale et efficace... "Sur les terrains comme dans les bureaux, l'ambiance sportive doit être la même".



Le rêve du nouveau président : une médaille olympique vendéenne.

## 22 mars à Fontenay Conférence-dîner avec le professeur Jean Tulard

"Napoléon aujourd'hui". C'est le thème de la conférence qui sera donnée le mardi 22 mars au lycée ISAM-BA de Fontenay par Jean Tulard.



Président de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, Jean Tulard est aujourd'hui le spécialiste reconnu de Napoléon. Il vient d'ailleurs de sortir un nouveau livre sur la période napoléonienne intitulé "Les Thermidorien". La conférence (9€), qui débutera à 19h, sera suivie d'un dîner à 20h30 (30€ pour la conférence et le dîner). Les bénéfices de cette soirée organisée par le Kiwanis club de Fontenay seront reversés à la Croix Rouge en faveur des victimes du tsunami.

## En deux mots

### ■ Asie du sud-est : les pêcheurs parlent aux pêcheurs

Le comité local des pêches des Sables d'Olonne et la Mission de la Mer se mobilisent pour venir en aide aux marins sinistrés de l'Asie du sud-est. Les deux organismes lancent en effet un appel aux pêcheurs vendéens, les invitant à faire un geste, individuel ou collectif, en faveur de leurs homologues asiatiques, par un chèque ou la vente d'un lot de poissons à la criée. Libeller le chèque à l'ordre de la Mission de la Mer/Asie du sud-est, le déposer ou l'adresser au comité local, rue Colbert, 85100 Les Sables d'Olonne.

### ■ Guide Michelin : le restaurant de La Chabotterie accède à la catégorie Espoirs

Après seulement neuf mois d'ouverture, le restaurant Thierry Drapeau, au cœur du logis de La Chabotterie, s'est déjà fait remarquer par les émissaires du guide Michelin. Sa première distinction, dans la catégorie "Espoirs", présage un avenir étoilé pour ce talentueux restaurateur qui propose une cuisine de sensation dans un environnement chaleureux et accueillant.

### ■ Le vendéopôle Vendée Centre continue à se remplir

Le succès des vendéopôles ne se dément pas. Le nouveau parc Vendée Centre à Bournezeau s'apprête ainsi à accueillir un nouvel arrivant : l'entreprise Bourgoin de Chantonay, spécialisée dans la construction de machines agricoles, qui vient en effet de réserver une parcelle de 3,5 hectares pour y implanter une usine. D'ores et déjà, et alors que le secteur central et celui du sud continuent leur commercialisation, le syndicat gestionnaire du parc envisage l'extension du vendéopôle.

## HAUT DÉBIT - MaLigne TV arrive en Vendée Comment recevoir la télévision par le téléphone...

France Telecom propose désormais un service de télé par haut débit. Un modem et un décodeur suffisent à recevoir, sur sa télévision, les bouquets satellites. Une véritable révolution !

Le 12 février 2004, Thierry Breton, directeur de France Telecom, était



venu en Vendée pour le lancement du plan départemental haut débit. Enthousiasmé par cette initiative unique en France, il s'était alors engagé à faire de la Vendée un laboratoire d'essais... Pari tenu : un an après, les habitants de La Rochelle-sur-Yeu et des Sables d'Olonne ont accès aux services de MaLigne TV.

"Sur toute la façade atlantique, seules Rennes, Nantes et Bordeaux sont logées à la même enseigne que nous", souligne Bruno Retailleau.

## Fini les antennes paraboliques

Le principe est simple... Grâce au plan haut débit du Conseil Général, France Telecom est en mesure de proposer un abonnement trois en un : internet haut débit illimité, téléphone illimité, et accès à MaLigne TV\*

qui propose notamment les bouquets satellites (TPS dès aujourd'hui et Canal satellite fin avril). Et tout ça via un simple branchement à la prise de téléphone : fini les antennes paraboliques ! Mais MaLigne TV, qui se regarde sur n'importe quelle télé couleur (pas besoin d'acheter un matériel nouveau), c'est aussi un ensemble de programmes à la demande : regarder le journal de 20h00 seulement à 21h00, louer un film sur sa télévision et le regarder comme avec un lecteur DVD (possibilité de mettre sur pause)... Le tout bien sûr avec une qualité de son et d'image numérique. "Désormais, chacun composera son propre programme télé...", a terminé Bruno Retailleau qui a annoncé que d'autres communes vendéennes pourront bientôt profiter de ce service.

\* Il est également possible de s'abonner uniquement à MaLigne tv. Renseignements : 10 14

## MUSIQUE - Portrait de Claude Bardon, chef de l'Orchestre de Vendée De l'archet à la baguette

Il y a quelques mois, l'actuel chef de l'Orchestre de Vendée a choisi d'élire domicile en Vendée. Retour sur le parcours atypique de ce violoniste qui s'est retrouvé un jour, par hasard, à la tête de l'Orchestre de Paris...

A la création de l'Orchestre de Paris en 1967, Claude Bardon fait partie des premiers violons... Né dans une famille de musiciens - sur huit enfants, six sont musiciens professionnels - l'actuel chef de l'Orchestre de Vendée ne se souvient même pas de la première fois où il s'est essayé au violon : "Je devais avoir deux ou trois ans". A l'Orchestre de Paris, il est alors dirigé par le grand Charles Munch qui décède lors d'une tournée aux Etats Unis. "Je me sentais très proche de lui. Je suis resté le dernier des musiciens auprès de son cercueil... Que s'est-il passé à ce moment-là ? C'est en tout

cas quelques années plus tard que Claude Bardon retrouve les sensations éprouvées sous la baguette de Charles Munch en étant dirigé par Leonard Bernstein (West side story), de passage à l'Orchestre de Paris. Il décide alors lui aussi d'apprendre la direction en prenant des cours à l'Ecole normale... Mais seulement pour son plaisir personnel.

### A la direction de l'Orchestre de Paris

"Il y a des choses un peu providentielles", glisse Claude Bardon. Un jour, le directeur de l'Orchestre de Moscou est venu diriger notre formation... Au bout de cinq minutes, comme il voulait écouter ce que ça rendait, il a demandé à quelqu'un de prendre sa place. C'était exceptionnel et personne ne se désignait : le violon solo qui aurait pu le faire était

malade. Un ami, qui savait que je prenais des cours, m'a alors cité. Les autres, un peu surpris, ont répété par amusement : "Bardon au pupitre !" Au lieu de deux minutes, Sveltanov m'a laissé quinze minutes devant ses partitions annotées en russe. A la pause, Sveltanov m'a félicité, et m'a même redonné sa baguette juste après" Et voilà comment un nouveau chef d'orchestre était né... "J'ai été convoqué au bureau de la direction de l'Orchestre de Paris et été nommé assistant du directeur Barenboim... Trois jours après, je remontais à l'estrade devant le public !". Originaire de Vendée, Claude Bardon, qui a pris la direction de l'Orchestre de Vendée en 1996, a choisi cette année d'y revenir. "Ce que j'apprécie dans cet orchestre, c'est la mission qu'il s'est fixée : faire connaître et reconnaître la

musique classique auprès de tous les publics et spécialement des jeunes", explique le chef d'orchestre. Composé de trente à soixante-dix musiciens, l'Orchestre de Vendée peut se déplacer partout et ouvre ses répétitions aux enfants : plus de 8 500 élèves ont ainsi pu assister en trois ans aux répétitions. "En France, on veut faire croire par les médias que l'on peut devenir une star en six semaines. C'est grave. Si on décide de devenir musicien, il faut apprendre la rigueur, le travail, l'oubli de soi, la persévérance... Ce sont ces valeurs que nous voulons faire passer



Claude Bardon, de Paris à la Vendée : un destin "providentiel".

par l'Orchestre de Vendée. Et les jeunes y sont finalement très réceptifs".

■ Prochain concert :  
18 mars à 20h30 - Théâtre Millandy  
Renseignement : 02 51 56 16 79

## ÉLEVAGE D'OISEAUX - 300 passionnés en Vendée Une passion respectueuse de l'environnement

Sur terre, le paradis des perruches pourrait bien exister... Son créateur, Joseph Nascivet, loge aux Herbiers un peu plus de soixante-dix bêtes à plumes qui s'égosillent joyeusement dans de larges volières. Reportage sur une passion qui fédère au moins trois cents éleveurs vendéens.

Derrière sa maison, c'est un véritable hôtel pour oiseaux que l'Herbretais Joseph Nascivet a construit... Comme un cloître, 37 volières d'un mètres de large, quatre de profondeurs et deux de hauteur entourent son jardin. On accède à chacune d'entre elles par un petit couloir sombre où, à chaque mètre, une porte donne sur l'ancre d'un couple d'oiseaux. Sa spécialité, ce sont les grosses perruches (environ 700 grammes)... Il y en a des rouges, des vertes, des blanches... Toutes aussi magnifiques les unes que les autres ! Il faut dire que Joseph Nascivet, ancien routier retraité, ne ménage pas sa peine pour s'occuper de chacune d'entre elles... "Chaque oiseau domestique est bagué... Au départ, on l'achète en grande surface ou à un



L'élevage permet de participer à des concours, mais également de sauvegarder certaines espèces.

autre collectionneur : on trouve toujours un oiseau que l'on préfère par son comportement, sa voix, ou son plumage. Ensuite, on l'apprivoise : on le nourrit, on le soigne,

on lui parle, on l'approche. Après avec un couple, au fil des ans on se constitue un véritable cheptel"... Et les plus beaux oiseaux sont présentés dans des concours...

L'univers de Joseph, fait de chants et de plumes, semble unique...

### Quatre clubs vendéens

Pourtant, en Vendée, ils sont nombreux ceux qui partagent ce même enthousiasme et ont su aussi bien s'entourer. Il y a environ trois cents éleveurs en Vendée, répartis dans quatre clubs (CCH des Herbiers, VAO de La Roche, St Fulgent et Cugand). Chaque club organise des rendez-vous pour ses adhérents. "Aux Herbiers, nous échangeons des informations techniques ainsi que des astuces pour l'élevage. Nous conseillons aussi ceux qui se lancent. On se réunit souvent avec nos oiseaux et on invite un juge pour qu'il évalue nos spécimens et nous aide à mieux les préparer pour le concours suivant". Pour Joseph, ce sont d'abord les perruches... Mais pour d'autres, ce sont les perroquets, les canaris... "Quand on élève un oiseau, on apprend d'abord les besoins de son espèce et la manière dont il vit. Certains éleveurs participent même à la sauvegarde d'espèce en permettant à des spécimens rares de continuer à vivre et à se reproduire".

### La p'tchite péssanne

Née en 1927 à Beaurepaire, dans le bocage vendéen, Marthe Coutand a vécu là-bas une existence de petite paysanne heureuse au rythme des saisons, des récoltes et des animaux. Elle quitte sa ferme à la fin de la seconde guerre mondiale et devient bonne à tout faire... Ses nouvelles activités l'amènent alors à observer, sous des angles très différents, les transformations techniques, morales, religieuses et sociales du XX<sup>ème</sup> siècle.

S a v o u r e u x comme un bon produit du terroir, ponctué d'expressions en patois local, le roman de Marthe Coutand *La p'tchite péssanne* constitue un précieux témoignage sur la réalité du monde rural vendéen à l'époque charnière de l'entre-deux-guerres, qui connut l'arrivée de la modernité dans les campagnes. Ce récit précis et enjoué, empreint de sérénité et de bon sens, porte aussi un regard particulier sur la foi d'une petite fille de la campagne élevée dans un milieu profondément croyant.



■ *La p'tchite péssanne*, du bocage vendéen aux régions angevines, Marthe Coutand - Editions Cheminements-Gens d'ici, 23€

### En deux mots

#### ■ "Rêve et réalité"

Le premier recueil de poèmes de l'écrivain vendéen Monique Moreau vient de sortir aux Editions La Bruyère. Intitulé *Rêve et Réalité*, cet ensemble aborde avec sobriété et élégance les thèmes les plus variés de la vie quotidienne et des sentiments humains, tout en restant à la portée de tous.

*Rêve et Réalité*, Poèmes, Monique Moreau - Editions La Bruyère, 20€

#### ■ Olivier Chateigner reçoit le Prix du fair-play

Le Comité Départemental Olympique et Sportif vient de remettre les prix départementaux du fair-play qui récompensent les sportifs, éducateurs, associations ou autres membres du milieu sportif pour leur comportement exemplaire dans leur discipline respective. C'est à ce titre que notre double champion olympique handisport en tennis de table, Olivier Chateigner, a été distingué pour sa loyauté et son esprit fair-play, de même que Gilles Texier (dirigeant) et Bernard Lassarette (éducateur). D'autre part, l'association sportive UNSS du collège Milcendeau de Challans et Anthony Garreau pour l'UGSEL Vendée ont également reçu un prix.

#### ■ Tous à vos plumes pour décrocher le prix de la Nouvelle

La Société des écrivains de Vendée organise le prix de la Nouvelle, un concours ouvert à tous ceux, écrivains en herbe ou initiés, qui ont une histoire originale, inédite (et bien écrite !) à raconter. Le thème est libre et tout le monde peut tenter sa chance, les jeunes comme les adultes, en écrivant un récit d'une douzaine de pages que les membres du jury départageront au début de l'été. Les personnes intéressées peuvent dès à présent participer au concours en prenant connaissance du règlement et en renvoyant leur écrit avant la fin du mois de juin. À vos stylos !

Pour recevoir le règlement (joindre une enveloppe timbrée) : Emilie Genet / 3 rue Michel Bigois / 85100 Les Sables d'Olonne, 06 66 33 19 95 ou emilie.genet@wanadoo.fr

## COURSE - Championnat de France des collectivités Trois titres pour les coureurs du Conseil Général

C'est à Dinan, dans les Côtes d'Armor, que se disputait cette année le dixième championnat de France des collectivités territoriales en course à pied. Cinq Vendéens, travaillant au Conseil Général, étaient engagés dans cette compétition. L'indétrônable Julien Moreau a, pour la troisième année consécutive, remporté le titre de champion de France senior homme. Dans son sillage, ses deux collègues Régis Derame (13<sup>ème</sup>) et Christophe Desroses (14<sup>ème</sup>) ont aussi réalisé un très beau parcours remportant ainsi la première place par équipe. En seniors femmes, Céline Cormerais, récemment arrivée au Conseil Général, n'a pas manqué sa première participation puisqu'elle est également montée sur la première marche du podium. Le cinquième coureur vendéen, Jacky Bourseguin, président de la section course à pied, a enfin lui aussi amélioré son score en se classant 17<sup>ème</sup> de sa

catégorie. C'est sur lui que repose donc tous nos espoirs pour rafler une quatrième médaille l'an prochain... Mais trois médailles sur six, ça fait déjà des envieux parmi la centaine de collectivités françaises engagée !



### Un livre pour découvrir la Vendée

A la fois album photo et livre d'histoire, le très beau recueil *Vendée Richesses à découvrir* se dévore plutôt qu'il ne se lit... Alors que les textes de l'écrivain et historien Christophe Belser nous plongent dans le riche passé des marais vendéen, du bocage ou de la côte, le photographe André Alcade nous fait voyager au milieu des ports, des cours d'eau et des vieilles pierres. Ces 242 pages, fruit du travail de deux amoureux du terroir, ont tous les atouts pour faire rêver ceux qui ne connaissent pas la Vendée et étonner les autres...

■ *Vendée, Richesses à découvrir*  
38€  
aux éditions Patrimoines Médias



# Le budget départemental 2005 vient d'être voté Un budget pour l'action au service des Vendéens

Voici les grandes lignes de force de l'action départementale pour 2005. Parmi les priorités : la solidarité, le réseau routier et la protection du cadre de vie. Cette année encore, le Conseil Général est tout entier tourné vers l'investissement au service de tous les Vendéens. Mais ceci n'est possible que grâce à une gestion particulièrement rigoureuse. Tour d'horizon de l'année qui vient.

C'est un constat unanimement formulé, surtout en cette période faste de Vendée Globe durant laquelle les projecteurs du monde entier sont braqués sur notre département. La Vendée a réussi le tour de force de l'équilibre. Il s'agit ici d'un équilibre volontariste, entreprenant, qui permet chaque année au Conseil Général de lancer de nouvelles initiatives, dans tous les domaines, afin que les Vendéens gagnent sur tous les tableaux : la qualité de vie, avec une véritable salve d'actions en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement ; la solidarité, avec un souci de plus en plus pointilleux de chaque situation de fragilité ; le développement, enfin, par un soutien appuyé à tous les créateurs de valeur ajoutée et l'organisation de grands événements qui placent la Vendée au cœur de l'actualité nationale et internationale.

## Le haut débit, une innovation également sociale

Toutes ces initiatives sont développées ci-dessous. L'une d'entre elles, cependant, mérite d'être immédiatement développée. Parce qu'elle est symbolique, parce qu'elle reflète à merveille l'état d'esprit de l'Assemblée départementale, bien décidée à travailler pour le bien de



tous les Vendéens. Il s'agit du plan haut débit. Celui-ci va permettre à la Vendée d'être, dans les tout prochains mois, le premier département rural connecté à 100% en haut débit. L'innovation est de taille pour les entreprises, bien sûr, qui vont profiter d'une technologie dernier cri à même de leur permettre de jouer à armes égales avec leurs concurrents des grandes capitales euro-

peennes. Mais le haut débit permet également d'améliorer encore l'égalité entre tous les territoires de Vendée, en offrant aux habitants des secteurs ruraux comme aux populations des villes les mêmes services et les mêmes moyens de communication. Enfin, et ce n'est pas le moindre intérêt du haut débit, celui-ci trouve une application sociale, notamment par le biais de la visio-

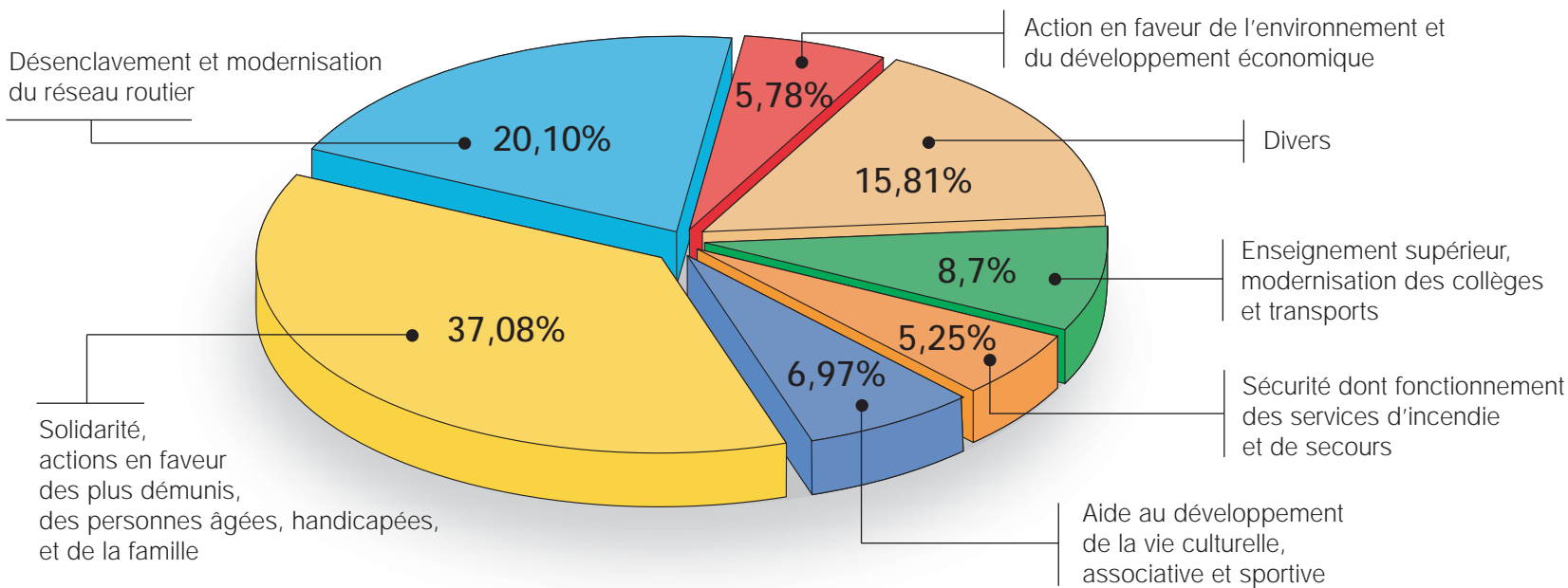
phonie : grâce à un appareil branché sur une ligne haut débit et relié à un écran, les interlocuteurs se voient durant leur conversation. Les enfants dont les parents âgés vivent seuls ont ainsi la possibilité de garder, en permanence, un contact visuel avec leur proche afin d'intervenir en cas d'urgence. On le voit : en Vendée, le progrès technologique sert tout autant la compétitivité

économique, l'aménagement du territoire et les liens de proximité. Toujours ce souci de la recherche de l'équilibre, que l'on retrouve également dans les rapports entre économie et écologie puisqu'en Vendée, le développement s'intègre dans un environnement soigneusement préservé.

## Une gestion rigoureuse

Dernier point, sans doute le plus important. "Le Conseil Général réussit le tour de force d'être l'un des départements qui investit le plus dans l'action, qui dépense le moins pour son fonctionnement tout en exerçant un prélèvement fiscal inférieur à la moyenne. Ceci n'est possible que grâce à une gestion rigoureuse, conduite depuis de nombreuses années sous le vieil adage : un sou est un sou. Une ligne de conduite qui permet encore cette année au Conseil Général de rester au premier rang des Départements français pour le budget routier (proportionnellement au nombre d'habitants) et de lancer toute une série de nouvelles mesures au service du développement de la Vendée, de la préservation de son territoire et du bien être de ses habitants", indique Bruno Retailleau, président de la commission des finances.

## Répartition du budget 2005 par grands types d'actions



## Une gestion rigoureuse

Le budget 2005 reflète une nouvelle fois la très grande rigueur financière de l'Assemblée départementale. En effet, la Vendée est l'un des départements qui investit le plus et dépense le moins pour son fonctionnement. Ainsi, le Conseil Général veille soigneusement à ce que ses charges de personnels ne soient pas trop lourdes : dans ce domaine, il se situe parmi les tout premiers départements français. Un choix qui permet de mener de grandes réalisations telles que le désenclavement routier, le plan haut débit ou encore la modernisation des ports de Fromentine ou de l'île d'Yeu. Et malgré toutes ces nouvelles actions, le Conseil Général réussit une nouvelle fois à faire baisser le poids du remboursement de ses emprunts. Ainsi les intérêts à sa charge diminuent de 7,6% cette année ; au total, entre 1996 et 2005 ils auront baissé de 54%. Enfin, le prélèvement fiscal par habitant est sensiblement inférieur à la moyenne des Départements français.

## Solidarité envers les plus fragiles La 1<sup>ère</sup> préoccupation du Conseil Général

En 2005, le Conseil Général renforce ses efforts pour la solidarité en augmentant son budget de 8,6% par rapport à 2004, un budget qui consti-

tue près de 40% du budget total du département. De nouvelles réalisations sont prévues pour soutenir les familles des personnes les plus fragi-

les, les jeunes et les personnes âgées et handicapées. Le Département multiplie ses efforts et continue d'innover en ouvrant plusieurs établissements spécialisés (maison pour adolescents en difficulté à Mormaison, projet d'une maison Perce-Neige à Saint-Fulgent, projet d'un centre d'accueil pour adultes autistes au Poiré-sur-Vie, le Boistissandeu aux Herbiers etc.)

### Une aide pour accéder à la propriété

Par ailleurs, les aides sociales continuent à se développer et à être ajustées pour venir en aide à un plus grand nombre de personnes en difficulté, qu'ils s'agissent de l'ADPA (Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie), des allo-

### Le Boistissandeu : maison d'accueil pour les personnes âgées et leurs enfants handicapés

Actuellement, un parent d'enfant handicapé doit le plus souvent se séparer de lui lorsqu'il entre en maison de retraite. Or de très nombreuses familles souhaitent rester unies. Afin d'accueillir, sous le même toit, les parents âgés et leur enfant handicapé, le Conseil Général a décidé d'innover en ouvrant prochainement la maison "Marie-Claude Mignet" au Boistissandeu, situé dans la com-

mune des Herbiers. Unique en France, elle permettra à ces personnes de vivre dans un cadre familial : réalisation d'une vingtaine d'appartements, construction de locaux adaptés etc. Par ailleurs le Conseil Général veillera à ce que les coûts d'hébergement soient accessibles à tous pour permettre à toutes les familles qui le souhaitent de s'installer au Boistissandeu.



cations RMI ou RMA, de l'aide aux personnes handicapées ou encore des aides aux jeunes pour accéder à

la propriété. Cette dernière mesure se mettra en place dans le courant de l'année.

## Protection de l'environnement En 2005, l'écologie sera l'affaire de tous

"L'écologie ne doit pas être pour les hommes une préoccupation, elle doit être un devoir", comme le disait récemment Nicolas Hulot en conférence aux Sables d'Olonne. Une phrase clé pour la Vendée qui mettra cette année la protection de l'environnement et l'écologie au cœur de son action.

En 2005, le Conseil Général concentrera ses efforts sur cinq grands domaines :

**Les contrats environnement littoraux** tout d'abord, par lesquels le Département et les communes s'engagent à revaloriser les côtes vendéennes en embellissant les quartiers, en maîtrisant les publicités et en étendant les zones naturelles de protection.

**Les contrats paysages ruraux**, que le Conseil Général s'apprête à signer avec Pouzauges, Saint Etienne du Bois et Saint Philbert de Bouaine. Destinés à aider les communes à protéger et à gérer leurs paysages, ces contrats leur permettront également à terme d'accompagner des opérations pilotes de valorisation énergétique du bois.



**Les pistes cyclables vendéennes** se verront encore allongées cette année de cent kilomètres avec l'ouverture de quatre nouveaux tronçons : le long de la Sèvre nantaise, entre Cugand et Saint Malo du Bois, le long du canal de Luçon, sur la côte entre la Baie de Cayola et Port Bourgenay et entre Saint Gilles Croix de Vie et Brétignolles.

**Les efforts de protection des espaces naturels sensibles** iront également croissants cette année puisque le Conseil Général amènera au Château d'Olonne le vaste site situé autour de Saint Jean d'Orbestier et le site de Belleroche à Rocheservière, le long de la Boulogne, pour les mettre à disposition des promeneurs. Par ailleurs,

l'espace de Beaupuy, véritable poumon vert de 19 hectares aux portes de Mouilleron le Captif, sera ouvert au public.

C'est enfin au **Laboratoire Départemental d'Analyses** que le Conseil Général donnera en 2005

une nouvelle impulsion puisque ce dernier développera de plus en plus ses compétences dans le domaine de l'écologie, notamment par la création de l'Institut de la qualité des aliments.

De leur côté, les Vendéens sont eux aussi sollicités dans cet effort de tout un département, autour du **nouveau plan des déchets** qui requiert en effet le civisme et la responsabilité de chacun, par le tri et la réduction des déchets à la source. Par ailleurs, des actions pédagogiques seront menées dans tous les collèges de Vendée grâce au support d'une mallette distribuée aux élèves pour leur transmettre les premiers rudiments de la protection de l'environnement.

### Une collection pour "bien construire" en Vendée

Afin que l'habitat vendéen ne reproduise pas les erreurs du passé et s'intègre parfaitement dans son environnement, des guides pratiques intitulés "*Bien construire*" ont été réalisés, en lien avec le CAUE. Le premier tome de cette toute nouvelle collection est dédié au Talmondaï et sera bien-

tôt disponible un peu partout dans le canton. Les autres suivront, mois après mois, afin de continuer à encourager la qualité de la construction des maisons individuelles dans le département tout en s'appuyant sur l'architecture typique des différents cantons vendéens.

## Le désenclavement routier en voie d'achèvement

Il y a dix ans, la Vendée comptait trente kilomètres de 2x2 voies et zéro d'autoroutes. Aujourd'hui, on a dépassé les 300 kilomètres de voies rapides dont 162 kilomètres sur lesquelles on peut rouler à 130 km/h. Ces routes "nouvelle génération", qui forment un véritable maillage en Vendée (tous les Vendéens sont à moins de 20 km d'une voie rapide), présentent également de nombreux avantages en termes de sécurité.

Cette année, encore 42 % des dépenses d'équipement seront consacrées au désenclavement routier vendéen qui, s'il est en phase d'achèvement, nécessite encore d'importants investissements. Ce budget, qui atteint 62 millions d'euros, est en hausse par rapport à l'an dernier, notamment pour faire face au désengagement de la Région. Les investissements se portent sur trois domaines principaux :



### Le raccordement aux autoroutes

Une autoroute qui traverse la Vendée sans échangeur n'a aucun intérêt... C'est pourquoi le Département finance les travaux de raccordements : déviations, échangeurs, nouvelles voies... Cette année par exemple, un grand coup d'accélérateur sera

donné aux deux chantiers d'accès de la rocade du bocage aux autoroutes : l'échangeur du bocage au nord (sur l'A87) avec des déviations à La Gaubretière et La Verrie et, au sud (pour l'A83), la nouvelle voie Longèves / Sérigné / Pissotte...

### La desserte touristique

Afin de pouvoir endiguer l'afflux saisonnier sur les routes de Vendée, de nombreux travaux se poursuivent notamment en bordure du littoral. Cette année, trois

millions d'euros seront par exemple investis dans le contournement large des Sables d'Olonne qui, à terme, sera relié entièrement en 2x2 voies à Challans et Luçon.

### La desserte économique

Les vendéopôles de nouvelle génération ne seront pas tous au bord des autoroutes... Mais le Département s'engage à offrir à tous les chefs d'entreprises qui s'installent en Vendée une desserte rapide et sécurisée. Ainsi, cette

année, les études seront lancées en vue d'aménager progressivement la route Aizenay / Challans à 2x2 voies. Des contournements vont également débiter ou se poursuivre cette année à Montaigu et au Poiré-sur-Vie...

## L'essor de la création culturelle

Le soutien à la culture et à la vie associative est l'une des priorités du Conseil Général, qui lui consacre 7% de son budget. Plus de 400 associations, culturelles et sportives notamment, sont soutenues par le Département. Par ailleurs, outre les spectacles habituels qui permettent à tous les Vendéens de bénéficier d'une programmation culturelle de qualité à des prix attractifs, le Conseil Général met cette année l'accent sur la création artistique, avec la mise en place de nombreux nouveaux événements culturels sur les grands sites touristiques vendéens : la pièce *Le mystère de la charité de Jeanne d'Arc* à Tiffauges,



le spectacle *Nieul*, village de lumière à l'abbaye de Nieul, la comédie musicale *Clemenceau*, la tranchée des baïonnettes à Mouilleron-en-Pareds, la tragédie lyrique *Isis* de Lully à la Chabotterie etc.

### L'Historial : vitrine de l'histoire vendéenne

C'est cette année que les travaux du grand musée de l'histoire de la Vendée s'achèveront aux Lucs-sur-Boulogne. Le Conseil Général a souhaité un bâtiment ultra-moderne qui permette la mise en place d'une muséographie évolutive présentant l'ensemble des périodes de l'histoire vendéenne. Mais

l'Historial aura une autre dimension symbolique puisqu'il accueillera le siège de l'École du Patrimoine, qui propose aux jeunes Vendéens de découvrir, d'une manière ludique et pédagogique, les richesses naturelles et historiques de leur département. Une initiative unique en France.

## Décentralisation : qu'en est-il vraiment ?

Pour les collectivités locales, c'est la grande affaire du moment. Le Gouvernement a prévu de passer à une nouvelle étape de la décentralisation, en transférant aux

Départements, aux Régions et aux Communes un certain nombre de ses responsabilités. Ceci aura bien sûr, en termes financiers, une grande incidence sur le budget des col-

lectivités. Malgré tout en 2005, cet Acte II de la décentralisation a encore des conséquences minimales pour toutes les collectivités. Voilà pourquoi il n'est pas vraiment sérieux, de la part de la Région, de justifier la hausse considérable de ses impôts (20%) par des lois de décentralisation qui ne sont encore que très partiellement entrées en vigueur.

### Le Conseil Général anticipe

En 2006, 2007 et 2008 en revanche, le Gouvernement lancera vraiment le processus. Concrètement, le Conseil Général aura alors en charge les personnels techniques des collèges et la gestion d'une grande partie du réseau routier national. Des charges nouvelles que le Conseil Général a anticipées, ce qui lui permettra de ne pas faire retomber leur financement sur la fiscalité.



La décentralisation confiera au Département la gestion des personnels d'entretien des collèges.

### Point de vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



"Notre priorité est l'action au service des Vendéens"

Comment qualifiez-vous ce budget 2005 ?

Il est le reflet du projet du Conseil Général pour la Vendée. Il donne à l'investissement une place primordiale, en permettant de mener à bien les grands projets que nous avons pour le développement de la Vendée : l'achèvement du désenclavement routier, la modernisation de nos ports ou encore la mise en place d'équipements de grande qualité comme le haut débit ou l'historial. Mais ce budget fait également la part belle à la solidarité, pour laquelle nous consacrons près de la moitié de nos dépenses. Avec le nouveau plan en faveur des personnes handicapées, ou encore l'aide au maintien à domicile des personnes âgées, nous avons pour ambition de proposer à chaque Vendéen dans le besoin une réponse adaptée à son cas personnel.

Comment concilier le financement de ces grandes actions avec l'équilibre budgétaire ?

Nous avons toujours fait le choix de l'investissement et d'une gestion rigoureuse. Ainsi nous sommes parmi les départements qui ont le moins de dépenses de fonctionnement, notamment en ce qui concerne les charges de personnel. Ceci nous permet d'autofinancer à hauteur de plus de 50% nos programmes d'équipement. Aujourd'hui, notre effort porte ses fruits et se traduit par deux indicateurs : d'une part, nous avons toujours la possibilité de mener des actions d'envergure pour le développement de la Vendée, par exemple dans le domaine routier, pour lequel nous sommes l'un des départements les plus entrepreneurs de France. D'autre part, et malgré toutes les actions que nous lançons, nous arrivons une fois de plus cette année à faire baisser le poids du remboursement de nos emprunts sans pour autant accroître la fiscalité, qui, avec une augmentation de 2,5%, suit le rythme de l'inflation. Tout ceci montre que le Conseil Général gère d'une manière saine et dynamique l'argent public qui lui est confié.

## ESPÈCES NUISIBLES - La régulation par le piégeage Les ragondins pris au piège !

Néfastes pour la faune et la flore, causant de nombreux dommages aux activités agricoles, présentant un risque pour la santé publique... Le ragondin, qui se reproduit à vitesse grand V, est considéré en Vendée comme étant l'espèce la plus nuisible. Pour le réguler, le piégeage est l'une des solutions les plus employées.

Le froid et la brume de cette matinée de février n'ont pas arrêté les élèves de seconde du lycée nature de La Roche-sur-Yon. Ce matin, deux groupes de dix évoluent autour



du bâtiment de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Vendée. Conduits par un agent technique de la Fédération, ils découvrent un par un tous les pièges qui permettent de capturer les animaux nuisibles : pièges à pies, pièges-cage pour corvidés, pièges à lacets pour les mammifères... "Pour nous c'est une formation importante : c'est un plus dans notre CV et puis certains en feront peut-être leur métier", explique David, l'un des élèves.

**Un ragondin régulé sur deux l'est par piégeage**

De piège en piège, d'astuce en astuce, les élèves arrivent aux systèmes de capture spécialement utilisés en Vendée pour réguler les ragondins. Les deux premiers sont de la famille des "kill trap" puisqu'ils tuent sur le coup l'animal. Le piège en X est un enchevêtrement de pièces métalliques plutôt difficile à manier. Le piège à appât est plus simple, mais

reste également impressionnant lorsqu'il se referme. "Attention quand vous maniez ce type de pièges dangereux pour vous", prévient Christophe Gaborieau, l'agent technique. "Et surtout, respectez bien les consignes : déclarez en mairie où et quel piège vous allez utiliser, et faites également un état précis de vos prises quotidiennes". Cet état des lieux est en effet très important pour la préfecture qui peut, d'une année sur l'autre, revoir la carte des espèces jugées nuisibles. Ainsi, on sait qu'en 2004, environ la moitié des 100 000 ragondins éliminés en Vendée l'ont été grâce au piégeage.

**L'homme assure l'équilibre des espèces**

Le tour d'horizon se poursuit et les élèves découvrent désormais un troisième piège à ragondins : "Les cages-pièges sont plus simples à utiliser : ce sont en fait des cages grillagées dont les portes se ferment quand un animal entre". Inconvénient : "C'est plus simple et moins dangereux à utiliser, mais c'est plus encombrant lorsqu'il s'a-



Le piégeage ne s'improvise pas et doit être mené en lien avec la Préfecture.

git de les transporter au fin fond du marais". Ensuite, il faut éliminer sa prise. "Mettez bien des gants pour éviter d'attraper la leptospirose qui est dangereuse pour l'homme. Ensuite, envoyez la carcasse à l'équarrissage où certains rachètent les prises pour la viande, la fourrure ou les incisives". Mais le professeur du jour rappelle bien l'objectif du piégeage qui est la régulation d'une espèce non autochtone, qui

se répand très vite car elle n'a pas de prédateur. "Si on laisse les ragondins proliférer, on prend des risques énormes : transmission de maladies, dégâts agricoles, dégradation des berges, perturbation de la faune sauvage, en particulier celle qui utilise les zones humides pour se nourrir et se reproduire. Désormais, c'est l'homme qui doit assurer l'équilibre de certaines espèces".

## PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES - Ils jouent au foot avec leurs fauteuils roulants Le fauteuil n'est pas un obstacle pour jouer au foot

Depuis cinq ans maintenant, l'équipe de foot "Les Optimistes" de Coëx se démène pour gagner du galon en championnat... Sa particularité : les joueurs évoluent en fauteuils électriques.

Quand on est en fauteuil roulant, tout est plus compliqué ! Un constat évident, mais qui n'a pourtant arrêté personne à la maison d'accueil du Val Fleury à Coëx. "En 2000, on a décidé de créer une équipe avec notre foyer", explique Jean-Pierre Fernandez, animateur au foyer. "Au départ on mélangeait tous ceux qui voulaient jouer, qu'ils soient en fauteuil ou non. Et puis peu à peu, on a remarqué que beaucoup avaient envie de faire de la compétition. On a affiné notre sélection pour ne garder que les personnes en fauteuil et on a commencé à travailler les règles du foot fauteuil à la française." Peu à peu, les "Optimistes" de Coëx sont passés d'un statut d'équipe de loisir

à celui de club sportif. Aujourd'hui, les huit personnes qui composent ce team de choc ont la passion collée à leur tee-shirt bleu, l'envie de gagner mais aussi de rencontrer d'autres personnes, d'autres équipes. Carlos, l'un des attaquants, explique ce que lui apporte la compétition : "C'est pour nous un vrai challenge qui nous oblige à bien travailler. C'est sûr : je joue mieux quand j'ai la pression. C'est plus motivant".

**Deux entraînements hebdomadaires**

Sur leur terrain d'entraînement, qu'ils rejoignent deux fois par semaine, les sportifs travaillent les bases de leur sport en partie mécanique. IMC, (Infirmité Motrice Cérébrale), myopathie ou avec une autre maladie... Sur le terrain, pas de différence : c'est de marquer sans faire de faute qui importe. Car les règles de cette discipline, qui se joue sur un terrain de basket avec des rambardes

installées tout autour, sont strictes : pas de contact et interdiction de bloquer à deux un troisième fauteuil. Affublés d'un pare-choc métallique qui permet de shooter, les fauteuils sont conçus pour ne pas se renverser. Avec leur joystick, les équipiers

manient facilement cet attelage et font des rotations pour frapper le ballon vers la droite ou la gauche. "Durant deux mi-temps de quinze minutes, on a une vraie pression quand on est l'entraîneur", termine Jean-Pierre Fernandez.



Foot fauteuil : des règles strictes pour un sport à part entière.

### La psychiatrie vendéenne doit être mieux soutenue

Les structures psychiatriques de la Vendée, et particulièrement le centre hospitalier spécialisé Georges Mazurelle, établissement de référence dans la gestion de la déficience mentale, ne disposent pas de moyens suffisants pour envisager sereinement l'avenir et remplir pleinement et en toute sécurité leurs missions. Le Conseil Général lance donc un appel au ministre de la santé, Philippe Douste-Blazy, ainsi qu'à la Région, afin que l'hôpital Georges Mazurelle bénéficie de moyens humains et financiers supplémentaires. Autant de moyens qui sont nécessaires pour que l'ensemble du personnel médical puisse répondre efficacement aux missions qui lui sont confiées : répondre aux demandes de soins des patients et de leurs familles, améliorer les conditions d'accueil et de séjour des patients ou encore disposer du matériel médical suffisant.

### En deux mots

■ **Le projet du Boistissandeau récompensé par la Fondation Caisse d'Épargne**

Le 24 mars prochain, la Fondation Caisse d'Épargne remettra à l'association Handi Espoirs, chargée du projet de la maison Marie-Claude Mignet qui accueillera au Boistissandeau des personnes handicapées vieillissantes et leurs parents, un chèque de 17 000 euros. C'est en effet ce projet unique en son genre qui a retenu toute l'attention de ce jury régional chargé de récompenser une initiative particulièrement innovante en faveur des personnes handicapées.

■ **Aménagement du plan d'eau du Rocher à Cheffois**

Le lieu dit Le Rocher, dans la commune de Cheffois vient d'être totalement réaménagé par le Conseil Général pour être gratuitement ouvert au public. Pour ce faire, la prairie a été complètement remise en état et clôturée, plusieurs tables de pique-nique ont été installées, un parking pouvant permettre à une dizaine de voitures de se garer a été créé et un sentier sécurisé de descente directe vers le lac a été aménagé. Quant aux poteaux téléphoniques qui trônent encore sur le site, ils seront prochainement retirés conformément au programme d'effacement des réseaux aériens.

■ **Mareuil : 10 chambres supplémentaires au foyer logement en 2007**

En octobre dernier, le foyer logement de Mareuil-sur-Lay a été reconnu Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Ses moyens humains et financiers ont donc été augmentés et, grâce à une aide du Conseil Général, l'établissement a pu se lancer dans des travaux de rénovation. Ainsi, début 2007, dix chambres supplémentaires ouvriront (il y en aura alors 84) et d'autres chambres déjà existantes seront agrandies.

## PATRIMOINE - En complément de la protection du bâti non protégé Les parcs et jardins remarquables seront sauvegardés

Dans le cadre de son programme de restauration du patrimoine, le Conseil Général a décidé d'étendre ses actions aux parcs et jardins, considérant qu'ils constituaient des éléments essentiels de l'environnement et du paysage vendéen. Un inventaire, coordonné par l'Association des Parcs et Jardins de Vendée, a d'ores et déjà été entrepris en lien avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Vendée.

Il y a quinze ans, le Département décidait de lancer toute une série d'actions en faveur du patrimoine vendéen public et privé non protégé. Cette initiative tend à protéger et sauvegarder tout élément patrimonial, qu'il soit modeste (puits, lavoir, fontaine...) ou plus conséquent (chapelle, église, moulins...), dans le but de conserver intacts les témoins de l'histoire de l'architecture vendéenne. Désormais, les parcs et jardins non protégés vont

faire eux aussi leur entrée dans la liste.

**Des parcs et jardins remarquables**

"Ces parcs et jardins appartiennent à des propriétaires publics ou privés mais sont généralement méconnus ou délaissés. Un inventaire des lieux permettra de recenser les plus remarquables et d'en assurer la sauvegarde, la plupart d'entre eux ayant besoin d'être réaménagés. Les plantations et autres éléments appartenant à la com-

position historique du jardin feront partie intégrante de la restauration. Les propriétaires publics et privés recevront des aides pour mener à bien les travaux ; en contrepartie, ils s'engageront à laisser libre accès à leur jardin lors de la Journée nationale des Parcs et Jardins" explique François Bon, vice-président de la commission des actions culturelles. Avis à tous les propriétaires de ces futurs parcs et jardins remarquables de la Vendée qui peuvent contacter pour plus de renseignements le 02 51 44 26 65.



Le nouveau dispositif permettra aux propriétaires de conforter l'intérêt patrimonial de leur jardin.

# SANTÉ - Schéma Régional d'Organisation Sanitaire La santé vendéenne en pleine mutation

Dans le cadre du troisième Schéma Régional d'Organisation Sanitaire (SROS), le Département a décidé de s'engager dans l'organisation sanitaire de la santé. L'objectif : que de nouvelles solutions d'offres de soin soient trouvées rapidement. A terme, les Vendéens devraient trouver dans le département une large proposition de soins les mieux adaptés à leur cas et ce, à proximité de leur domicile. La mise en œuvre du SROS III est prévue pour l'automne 2005.

En Vendée, le domaine de la santé est en pleine mutation. Alors qu'il y a quelques années la tendance était à la fermeture des établissements de proximité, maintenant, au contraire, il s'avère capital de leur redonner vie. Car l'offre de soins de proximité est désormais reconnue comme un atout pour la qualité de vie et la sécurité quotidienne. Cette réflexion concerne l'ensemble des acteurs du domaine de la santé : hôpitaux, maisons de retraite et de convalescence mais aussi les professions libérales, médecins, infirmiers... L'enjeu pour le département est d'autant plus important que cette organisation sanitaire rejoint notamment les actions d'aide aux personnes âgées ; elle permettra d'envisager aussi des solutions pour pallier la pénurie de médecins. Pour bien saisir l'enjeu du SROS III, dont l'ensemble est coordonné par l'Agence

Régionale de l'Hospitalisation (ARH), il est important de revenir sur le découpage départemental actuel.

## Le CHD, hôpital de référence

Quatre territoires de santé couvrent actuellement l'ensemble de la Vendée. Ils correspondent aux secteurs géographiques des hôpitaux de Challans, Les Sables d'Olonne, Fontenay-le-Comte et du Centre Hospitalier Départemental (CHD) multisites de La Roche-sur-

Yon/Montaigu/Luçon. "Le département s'associe à la réflexion du SROS III en souhaitant que l'organisation puisse permettre une offre graduée de soins pour répondre aux besoins de toute la population. Des moyens doivent être donnés aux acteurs du domaine de la santé pour traiter les besoins de la population où elle réside, dans une logique de subsidiarité", explique Antoine Chéreau, président du CHD. Le CHD doit voir sa place d'établissement de référence confortée, pour

contrebalancer la tendance à la concentration à Nantes des moyens sanitaires de pointe. Il pourra ainsi aider les hôpitaux de réseau de proximité à maintenir leur offre de soins. Afin d'optimiser les compétences de chaque hôpital, des groupes de travail se sont mis en place afin de définir des axes d'orientation. Les quatre territoires de santé devront fonctionner de telle sorte que l'offre vendéenne puisse répondre aux demandes de soins de toute la population.



Le CHD : le centre d'un maillage efficace de l'offre de soins en Vendée.

## Campagne du Neurodon 2005 à La Roche-sur-Yon

La FRC (Fédération pour la Recherche sur le Cerveau) lance une campagne nationale d'appel aux dons pour soutenir la recherche sur les maladies du cerveau. Du 14 au 20 mars, plusieurs actions sont organisées à La Roche-sur-Yon grâce à la mobilisation du Club Rotary et des associations locales. Outre un affichage de la campagne dans les lieux publics, une conférence sur "la mémoire" est donnée le 17 mars à 20h30 au CHD, et plusieurs grandes surfaces proposent aux clients des tickets d'appel au don d'une valeur de 2€, afin de soutenir la recherche et lutter contre les maladies neurodégénératives.

Renseignements : 02 51 05 56 24

## Un troisième accélérateur de particules pour le CHD

A la suite de l'intervention de Philippe de Villiers auprès du Ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Famille, l'agence régionale d'hospitalisation vient d'autoriser l'installation d'un troisième accélérateur de particules au CHD de La Roche sur Yon. Cet appareil de pointe utilisé en radiothérapie qui délivre des rayonnements ionisants détruisant les tissus cancéreux va permettre de mieux soigner les Vendéens, parfois obligés de se rendre à Nantes pour recevoir les soins dont ils ont besoin. Ce nouvel équipement conforte le CHD comme établissement de référence pour la Vendée. Un bel encouragement pour le corps médical et les associations qui oeuvrent contre le cancer.

## ASSAINISSEMENT - St Germain l'Aiguiller Le roseau qui retient les boues...

Depuis septembre, la commune de St-Germain-l'Aiguiller est équipée d'une station d'épuration plantée de roseaux... Un système original qui améliore l'efficacité de l'installation.

Afin d'améliorer la qualité de l'environnement, certaines communes rurales choisissent de faire de l'assainissement collectif comme dans les grandes villes. Fini donc les fosses toutes eaux (ou fosses septiques) dans le fond du jardin, qui obligent chaque habitant à traiter lui-même ses eaux usées. C'est le cas de St-Germain-l'Aiguiller, commune de 330 habitants dans le canton de La Châtaigneraie. Après avoir visité plusieurs installations d'assainissement collectif, le Conseil Municipal a opté pour une station d'épuration plantée de roseaux qui lui permet de traiter les eaux usées d'une bonne partie des habitations de sa commune... "Ce système naturel nous a beaucoup plu. Il est moins grand qu'une station classique (type filtre à sable) et moins coûteux en termes d'exploitation puisque nous n'avons besoin de curer nos bacs qu'une fois tous les dix ans. En plus, avec ce système nous n'avons pas de fosse de prétraitement et donc pas d'odeurs de fermentation." Comme de nombreux

autres systèmes, la station de St-Germain-l'Aiguiller est constituée de trois bacs remplis de différentes couches de matériaux qui forment un filtre. Les eaux usées, qui arrivent des maisons du bourg ou des nouveaux lotissements, sont déversées dans les bacs. Seule l'eau traverse toutes les couches du filtre pour être finalement collectée par un drain et rejetée dans le milieu naturel, après des mesures très strictes.

### L'apport des roseaux

La différence ici est que des roseaux, plantes peu sensibles qui grandissent en milieux humides, sont plantés dans les bacs. Leurs racines abondantes forment ainsi un filtre supplémentaire qui améliore de surcroît l'aération du milieu. Mais en plus, pour s'épanouir, le roseau utilise de la matière organique qui va donc être transformée en matière végétale. "La station est fonctionnelle depuis septembre et pratiquement toutes les habitations susceptibles d'y être raccordées l'ont été. Ce système est sûrement le mieux adapté pour les petites communes comme la nôtre. D'ailleurs, nous savons que d'autres élus de Vendée ont suivi notre exemple en choisissant ce procédé naturel".



## SOCIAL - Insertion professionnelle des travailleurs handicapés Lancement de trois actions d'accompagnement

Le Conseil Général va lancer très prochainement trois actions d'accompagnement en faveur des travailleurs handicapés qui souhaitent se réinsérer professionnellement. Ce programme d'actions est mis en place avec l'aide de deux associations : Cap Emploi et Déclic Formation.

Les deux associations, Cap Emploi et Déclic Formation, travaillent en partenariat avec le Conseil Général, et les assistantes sociales présentes sur le terrain. Leurs missions : soutenir les travailleurs handicapés recevant le RMI de manière individualisée et faire en sorte que ces personnes soient accompagnées dans leur recherche de travail. Le recrutement d'un professionnel de l'insertion profession-

nelle va permettre à Cap Emploi de suivre personnellement cinquante personnes handicapées désirant retrouver du travail, l'objectif étant que ces dernières décrochent un CDI ou un CDD de six mois minimum.

### Des actions adaptées à chacun

Déclic Formation se chargera quant à elle d'accompagner les travailleurs handicapés en leur proposant un stage visant à évaluer les capacités des personnes dans leur futur milieu professionnel, en entreprise ou en milieu protégé. Des professionnels de l'insertion et des psychologues suivront l'ensemble des démarches et proposeront leurs services aux personnes ayant besoin d'être réorientées vers des

structures mieux adaptées à leur cas tels que les CAT et les ateliers protégés. Par ailleurs, le Conseil Général, avec l'aide de l'ANPE, propose aux entreprises le contrat RMA (Revenu Minimum d'Activité) leur permettant de participer à l'insertion professionnelle des chômeurs en les intégrant et en les formant au sein de leur entreprise.



## ASSOCIATION - "Bénédicte Sri Lanka" L'appel à la solidarité du sud-Vendée

Une association intitulée "Bénédicte Sri Lanka" vient d'être créée à Vix pour soutenir les victimes du tsunami de la région de Payagala, au sud du Sri Lanka. Le lancement de cette association a été possible grâce à la présence sur place d'une jeune Vendéenne, Bénédicte Chabirand, qui a décidé de s'investir pour venir en aide aux sinistrés.

Originaire de Vix, Bénédicte Chabirand est depuis quelques mois professeur de français au Sri Lanka. À la suite de la catastrophe naturelle ayant ébranlé le pays, elle a décidé de s'investir et de soutenir la population locale. Après une rencontre avec Joël Sarlot, député du sud-Vendée, les associations et les jeunes du sud-Vendée, la décision a été prise de créer une association, "Bénédicte Sri

Lanka", dont le but est de collecter des fonds pour réaliser un projet sur le long terme : la reconstruction de maisons.

### Des fonds pour reconstruire des maisons

En effet, au Sri Lanka, la construction d'une maison coûte approximativement 500 euros. L'objectif est donc de récolter assez de fonds en Vendée pour soutenir la reconstruction de plusieurs dizaines de maisons et reloger ainsi 90 familles. Les jeunes vendéens notamment, soutenus par les développeurs culturels du Sud-Vendée, ont ainsi commencé à mettre en place des concerts et autres activités culturelles.



Vous pouvez aider l'association en adressant vos dons à : CMO, 76 rue G. Clémenceau, 85770 VIX (virement ou chèque) ou "Bénédicte Sri Lanka", 71 rue G. Clémenceau, 85770 VIX (chèque)

Renseignements : 02 51 00 62 24

VENDEE GLOBE - Conrad Humphreys, Joé Seeten, Bruce Schwab

# Trois nouveaux conquérants de l'Everest des mers

Conrad l'Anglais a gagné sa bataille contre Joé le Dunkerquois... Cinq jours après c'était au tour de Bruce Schwab de franchir la ligne d'arrivée de ce cinquième Vendée Globe. De mémoire de Sablais on n'avait jamais vu un Américain remonter le chenal mythique après avoir conquis l'Everest des mers.

## Conrad Humphreys

Septième  
104 jours, 14 h, 32 mn et 24 sec.

Arrivé septième pour son premier Vendée Globe, le skipper de Hellomoto Conrad Humphreys s'était fixé un objectif : battre le temps réalisé par Mike Golding pendant le Vendée Globe 2000/2001. Mission réussie malgré maintes péripéties qui ont bien failli condamner Humphreys à l'abandon.

"Je me sens le roi du monde. C'est difficile à exprimer. Je sens mon cœur battre à tout rompre. J'ai eu beaucoup de temps pour réfléchir durant la course ; si je reviens sur l'épisode de Cape Town où il a fallu que je répare mon safran tout en pensant que j'allais abandonner, c'était un moment très difficile. Je me suis beaucoup appuyé sur mon équipe à terre et nos décisions m'ont rendu plus fort. J'en suis encore sans voix. Le pire moment reste mon passage au large du Cap Horn quand l'eau remplissait le bateau plus vite que je ne pouvais écopper. Je ne sais pas si je suis devenu un marin dur au mal. Quand je reviens sur ma course, je réalise que tous les problèmes ont une solution... même si j'ai dû monter au mât environ une dizaine de fois. J'avoue que ce n'est pas un exercice plaisant et je l'ai fait chaque fois avec la peur au ventre, en m'empêchant de réfléchir pour gommer l'angoisse ! Mais ce qui est certain c'est que je voulais vraiment expérimenter la course en solitaire. J'étais très inspiré par les nombreux exploits du Vendée Globe. J'avais beaucoup suivi les précédentes éditions et notamment le sauvetage de Raphaël Dinelli par Pete Goss. Avec le Vendée Globe, j'ai touché l'Everest de la voile et je serais heureux de courir à nouveau en équipage. Je crois que j'ai bien supporté la solitude. Il faut dire que j'ai passé beaucoup de temps au téléphone car comme tout le monde, j'ai besoin de la présence de mes proches".



## Joé Seeten

Huitième  
104 jours, 23 h, 2 mn et 45 sec.

Joé Seeten a coupé la ligne d'arrivée le dimanche 20 février, attendu de pied ferme par de nombreux fans. Parmi eux, son complice de course, Conrad Humphreys, qui l'avait précédé aux Sables d'Olonne quelques heures seulement auparavant, mettant ainsi un terme au coude à coude passionnant que les deux marins offraient au public depuis l'Australie. L'ambiance sur les pontons était festive et bon enfant, à l'image de ce skipper que ses compères apprécient tant pour sa bonne humeur que pour sa ténacité face aux aléas de la course. Point de vue du skipper à l'arrivée.

"Cette régat est énorme parce que les marins sont énormes. Les bateaux sont encore plus performants, et les démarches plus professionnelles. Tenir des moyennes de 16 nœuds par 24 heures dans le grand sud est tout simplement hallucinant. C'est difficile d'imaginer l'am-

bianche à l'intérieur. C'est assez impressionnant. Cela peut même être traumatisant. En cela, la nouvelle génération a fait de bons progrès, comme les postes de veille entre l'extérieur et l'intérieur. Les bateaux sont désormais plus intelligemment conçus mais il faut être conscient du danger lorsque les conditions sont énormes. Une nuit, il y avait 50-60 nœuds de vent et il pleuvait. Je suis sorti pour réduire. J'ai allumé le feu de pont pour éclairer la plage avant, j'ai regardé vers l'étrave et me suis dit : je ne vais pas arriver jusqu'à l'avant. La pluie tombait à l'horizontale et épousait les formes de l'accastillage sur le pont. C'était génial et effrayant à la fois ! Il faut avoir un gros cœur et s'accrocher à la vie. Il faut aussi être en symbiose avec son bateau pour gérer intelligemment la course. Quand j'ai cassé le premier safran, j'ai rapidement pu le changer par celui de secours. Mais 48 heures plus tard, il y eut le deuxième impact. Et j'ai mis une semaine de course pour tout réparer ! J'ai envisagé d'abandonner à ce moment-là, j'avais même demandé à ma femme si elle voulait visiter l'Afrique du Sud, j'avais

déjà rédigé ma lettre d'abandon ! Mais je suis reparti et j'ai essayé de rattraper Conrad, je ne voulais pas lâcher le morceau ! Nous nous bagarrions depuis l'Australie. Puis, à l'approche de ma dernière nuit en mer, j'ai apprécié chaque instant, en repensant aux bons et aux mauvais moments de cette belle épreuve. Cette course est un grand bonheur et il faut continuer de la suivre pour tous les marins encore en mer..."

## Bruce Schwab

Neuvième  
109 jours, 19 h, 58 mn et 57 sec.

Il est le neuvième à boucler le Vendée Globe 2004/2005 mais le premier Américain à se classer dans cette course... Et la mousse du champagne sabré pour l'occasion s'est mêlée aux quelques flocons qui tombaient sur port Olona en ce jeudi 25 février. Le Californien atypique qui sortait de 109 jours de mer a su prouver qu'il avait vraiment le pied marin... Tout ému, le cow-boy a préféré partager ses premières impressions sur quelques notes de musique... Il a ensuite témoigné :

"Je suis plus qu'heureux d'être là... Finalement, le Vendée Globe est très court par rapport à toute la préparation qui le précède. Comme prévu, c'était très difficile, mais ayant déjà fait un tour du monde par étape, j'étais vraiment prêt à vivre cette course extrême. Il faut quand même avoir de l'humour pour accepter toutes les épreuves que l'on peut endurer durant un Vendée Globe ! Mais mon bateau américain, différent des autres, était vraiment fiable et facile à manoeuvrer... C'est bien car je suis un peu paresseux. Ce qui a été le plus dur pour moi, c'est la solitude. Ma famille, ma maison, mon chat... Tout m'a manqué et je suis pressé de rentrer chez moi ! Mais heureusement, grâce aux emails et aux vacances, je me sentais un peu moins seul. J'ai notamment été très soutenu par des étudiantes françaises qui m'ont encouragé et sont restées fidèles durant toute la durée de mon parcours... De vrais attachés de presse. Aujourd'hui, je suis très fier d'être le premier Américain à terminer cette course et j'espère vraiment que d'autres me suivront. En tout cas, moi, c'est certain : je ferai tous les prochains Vendée Globe".

## Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

L'action en faveur du sport menée par le Conseil Général concilie le sport de masse et le sport de haut niveau. Pour le sport de masse, le Conseil Général aide tout d'abord les communes et les structures intercommunales à réaliser leurs équipements sportifs. C'est ainsi que depuis 12 ans, 359 équipements sportifs ont été aidés, représentant un effort financier de plus de 13 M€. Cette action, particulièrement appréciée des communes, a permis de rénover 7 salles omnisports, favorisant ainsi une pratique sportive de qualité. De plus, une aide spéciale est accordée aux communes pour la réalisation d'équipements spécialisés dans les sports nouveaux et pour les communes qui accueillent un collège. Outre le projet du Vendespace, le Conseil Général a décidé en 1995 de favoriser la construction d'équipements pouvant accueillir des compétitions de niveaux national et international. L'objectif est de réaliser un équipement par an. Depuis 1995, 5 projets ont été aidés pour un montant de 887 405,72 € : la salle de tennis de table à La Roche, la piste d'athlétisme du stade Jules Ladoumègue à La Roche, la salle de basket Michel Vrignaud à Challans, le centre de football à Nieul-sur-l'Autise et le Stade Henri Desgranges à La Roche. Par ailleurs, afin de soutenir le développement des activités nautiques, le Département aide l'ensemble des clubs nautiques, à acquérir ou à renouveler leurs matériels. Depuis le début de ce programme, 130 structures ont bénéficié d'aides financières représentant plus de 600 000 €. D'autre part, le Conseil Général aide le sport de haut niveau tant au niveau individuel qu'au niveau collectif. Ce sont ainsi 40 clubs, évoluant au niveau national, ce qui place la Vendée très largement en tête des Pays de la Loire, qui sont aidés cette saison (notamment pour la formation des jeunes), pour un montant de 625 680 €. De même, le Conseil Général participe au financement des sections sportives départementales ; cette année, ce sont 14 sections des collèges et lycées vendéens qui ont été aidées. A noter également que pour favoriser la pratique des sports collectifs, le Conseil Général a doté les clubs de 6 000 ballons. Cette opération sera étendue cette année aux sports individuels, comme le tennis, le tennis de table, le triathlon, les sports nautiques, le judo et l'athlétisme, qui bénéficieront d'équipements adaptés. Les collèges bénéficieront également de ces dotations en matériel.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Le Conseil Général, 1er partenaire du sport pour tous en Vendée ?

Sur un Budget Primitif 2005 qui s'élève à 459 Millions d'euros, 1,4 M seront consacrés aux subventions à divers organismes concourant à l'enseignement, aux sports, à l'action culturelle et à la coopération internationale (un montant en baisse, soit 90 998 Euros de moins qu'au BP 2003). En outre, dans ce BP 2005, il est fait mention de 359 équipements sportifs aidés dans le cadre du programme équipements sportifs, de 1992 à 2004, pour une dépense totale de 13 403 876,35 Euros, soit une moyenne par projet de 37 336,70 Euros. Même si le nombre de projets aidés par le Département a légèrement augmenté ces dernières années, il n'en ressort pas moins que l'autorisation de programme "Equipements Sportifs" en faveur des communes n'a pas été revue à la hausse et reste à un niveau bas de 915 000 Euros depuis 10 ans. Pour comparaison, le CG de Loire-Atlantique affecte 5 015 000 Euros, celui de Charente-Maritime, plus de 10M d'euros. En outre, l'aide à l'équipement des sports nautiques, créée en 2000, a déjà été prise par redéploiement des crédits Equipements sportifs qui sont déjà insuffisants ! (131 dossiers de subventions pour ce dernier programme à hauteur de 479 810,68 Euros de 2000 à 2003, soit un niveau moyen d'aide par projet de 3 662,67 Euros). A contrario, la formation des jeunes sportifs ne mobilise qu'une aide de 6.000 Euros en faveur de l'association Emploi Sport Vendée Animation (en 2003, elle avait employé et mis à disposition 37 éducateurs sportifs auprès de 32 structures pour accompagner le travail effectué par les bénévoles des associations sportives), et 33 600 Euros pour 14 sections sportives départementales (soit 2 400 Euros en moyenne), en foot, gymnastique, judo, natation, handball. 625 680 Euros ont par contre été votés pour la saison 2004/2005 en faveur de 33 clubs en sports collectifs de haut niveau. Si les aides "équipements sportifs" en faveur des communes sont les parents pauvres, et que les équipements sportifs en faveur des collèges font défaut, au BP 2005, la "participation financière à différentes manifestations à caractère sportif et culturel" augmente fortement et mobilise 2 484 840 Euros, quasiment 3 fois plus que le programme d'équipements sportifs ! (dont 165 000 Euros à Vendée U Pays de Loire, 630 000 Euros à l'équipe Bouygues Télécom et 1 459 120 Euros à la SA du Tour de France). Une plus grande place doit être redonnée au sport pour tous en Vendée !

## Spectacles de Vendée

## Via Crucis de Liszt par Les chœurs et solistes de Lyon

Dans le cadre des Spectacles de Vendée, les Chœurs et solistes de Lyon, ensemble vocal de musique classique très réputé, viennent interpréter, sous la direction de Bernard Tétu, *Via Crucis* de Liszt. Cette œuvre sacrée que Liszt composa à la fin de sa vie est une œuvre fascinante, étrange et moderne, définie comme étant le credo musical de l'auteur. Les spectateurs auront la chance de découvrir ou de

redécouvrir cet incontournable de la musique classique. *Via Crucis* fait partie du nouveau programme de cette formation qui sillonne la France pour présenter aux publics les plus grands répertoires de musique de chambre. Le niveau artistique des chanteurs et la qualité de la direction confirment la notoriété des Chœurs et Solistes de Lyon qui se produisent prochainement en Vendée. Ils seront le 22 mars à

Notre-Dame-de-Monts et le 23 mars aux Essarts.

## agenda

## Via Crucis de Franz Liszt

Par les chœurs et solistes de Lyon - Direction Bernard Tétu  
22 mars à Notre Dame de Monts Eglise - 20h30  
Réservations : 02 51 58 83 02  
23 mars aux Essarts Eglise - 20h30  
Réservations : 02 51 62 85 96

## Le Quatuor

31 mars à Challans  
Sur la corde rêve  
Salle Louis-Claude Roux - 20h30  
Réservations : 02 51 93 19 75

## Jacques Weber raconte M. Molière

4 avril à Boufféré  
Espace Magnolias - 20h30  
Réservations : 02 51 46 45 45

DU 23 AU 28 MARS Tournoi de foot  
33<sup>ème</sup> Sodebo Mondial Minimes Montaigu

La 33<sup>ème</sup> édition du Mondial Minimes de Montaigu se déroulera du 23 au 28 mars à Montaigu, Saint-Georges de Montaigu, Chantonay et Venansault. Ce tournoi de foot, rendez-vous incontournable des amateurs du ballon rond, est aussi une manifestation à succès drainant un large public impatient chaque année de découvrir les matchs des équipes nationales et internationales.

Pour les bénévoles du Mondial Minimes et pour les sportifs vendéens en général, l'arrivée du Printemps coïncide tous les ans avec une autre date importante : le Mondial Minimes. Ce tournoi international de foot regroupe de jeunes joueurs inscrits en clubs. Il se déroule durant le week-end de Pâques, dans quatre communes du département, et réunit, cette année, 8 clubs et 8 nations qui s'affronteront durant six jours au cours



de matchs palpitants, comme en témoignent les éditions précédentes. Cette année, pour la première fois, la Corée du Sud fait son entrée dans le tournoi, montant à 57 le nombre de pays ayant foulé le sol des stades vendéens. L'entrée aux différents matchs est gratuite (hormis le week-end pour

les tribunes) et le tournoi se terminera le 28 mars par la finale Clubs à 15h30 et la finale Nations à 17h45 au stade Max Bossis de Montaigu (remise des Trophées à 16h45).

■ Renseignements : 02 51 94 19 52 ou <http://www.footballclubmontaigu.com>

DIMANCHE 20 MARS L'Art en Goûter  
Croquez l'art à pleines dents

Encore quelques jours pour vous inscrire à la première séance de L'Art en Goûter, qui aura lieu le 20 mars

prochain à l'abbaye de Nieul sur l'Autise. Ce tout nouveau concept vous propose de partir, lors d'une conférence passionnante, à la découverte de l'histoire de l'art, agréablement suivie d'une pause gourmande et musicale. Ce premier rendez-vous ludique et pédagogique, placé sous le signe de l'architecture des temps égyptiens jusqu'aux cathédrales gothiques, sera conclu par le sublime concert de l'ensemble des Violons virtuoses qui interpréteront des airs de Mozart, Bach ou Vivaldi.

■ Conférence à 15h, goûter à 16h30, concert à 17h.  
Tarif plein : 8€, réduit, 5€, gratuit pour les mineurs  
Renseignements 02 51 50 43 10  
Prochaine séance le 10 avril : La sculpture, de la Grèce antique au XV<sup>ème</sup> siècle : la civilisation du visage.

LUNDI 28 MARS Circuit du Bocage Vendéen  
De Mouchamps à Saint Fulgent

La 61<sup>ème</sup> édition du Circuit du Bocage Vendéen, organisé par le Vélo Club Essartais, aura lieu lundi 28 mars. Créée en 1928 par Léon Blanchard, cette course cycliste est reconnue comme étant la doyenne des épreuves cyclistes organisées en Vendée. Cette année, le départ du Circuit du Bocage sera donné, pour la première fois, à Mouchamps puis, 125 kms permettront de refermer la boucle jusqu'à Saint-Fulgent. Les coureurs des séries nationale et régionale traverseront en effet une vingtaine de communes du bocage avant de rejoindre Saint-Fulgent où les premiers maillots devraient être aperçus aux alentours de 17h30.



Une deuxième épreuve, le P'tit Circuit du Bocage, aura lieu dans la matinée, à partir de 9h. Elle concerne les coureurs de la série départementale qui sillonneront quant à eux une dizaine de communes sur plus de 60 kms.

■ Renseignements : 06 10 61 89 23 ou 06 23 72 57 57

JUSQU'AU 11 AVRIL Concours photo au Daviaud  
Le petit oiseau va sortir !

Le 24 avril prochain aura lieu la Fête de la Nature à l'écomusée du marais breton vendéen. Une belle occasion que le Daviaud met à profit pour organiser une grande exposition de photos naturalistes du

Suisse Christian König, installé au cœur du marais breton et passionné par son paysage. En parallèle, l'équipe de l'écomusée propose à tous les amateurs de participer à un grand concours de photos sur le thème suivant : "Objectifs marais, photographie de nature et de paysage du marais Breton et de la Baie de Bourgneuf". Tous les candidats âgés d'au moins onze ans peuvent participer et seront classés dans deux catégories : junior ou senior. A la clé : un stage de photographie ou un séjour dans le Cantal.

■ Le prix du public sera décerné le 24 avril. Inscriptions jusqu'au 11 avril.  
Renseignements : 02 51 93 84 84

DIMANCHE 20 MARS Les Galopades Tranchaises  
Découvertes heureuses et douloieuses du littoral...

Le 20 mars aura lieu la troisième édition des Galopades Tranchaises, l'un des cinq raids nature vendéens. Nature parce que les sportifs traverseront la forêt domaniale de Longeville et découvriront des sites plus pittoresques les uns que les autres : dunes, bord de mer, forêt de pins, marais poitevin... Et raid parce que 13 kilomètres ou 25 kilomètres à courir dans le sable ou en forêt, sur des chemins pas toujours très carrossables, exige de réelles qualités physiques. Les meilleurs mettent d'ailleurs 20 minutes de plus que pour courir la même distance sur route. Mais Philippe Jottreau, du comité d'organisation, se veut rassurant : "Cette journée s'adresse à tous. Le départ de la course sera donné à 10h00 mais ceux qui veulent profiter de ce magnifique parcours pourront partir dès 7h30 pour le faire en marchant, sans contrainte horaire". Car au-delà de l'événement sportif, les organisateurs, qui ont



établi le parcours avec l'ONF, veulent sensibiliser les participants à la beauté de ces sites mais également leur fragilité. A noter enfin qu'une course enfant est également prévue autour du plan d'eau de La Tranche, où aura lieu le départ de toutes les courses.

■ Tarifs : Gratuit pour les moins de 16 ans  
Course : réservation 7€ / sur place 10€ - Marche 4€  
Renseignements : 02 51 30 37 46

DIMANCHE 3 AVRIL Acrobatie Moto  
Une manifestation inédite

Amateurs de sensations fortes, le dimanche 3 avril sera votre journée puisque l'association "Peur de Rien" organisera à Belleville sur Vie, zone de la Verdure une manifestation inédite en Vendée d'acrobatie moto. Plus de 4 000 personnes sont atten-

dues pour applaudir les nombreux cascadeurs qui se donneront en spectacle toute la journée, à partir de 10 h.

■ Tarif : 3€ - restauration sur place  
Renseignements : 06 88 21 65 26

## MARS - AVRIL

## L'ISRAD innove

Les vingt étudiants de l'ISRAD (Institut Supérieur des Responsables d'Animation et de Développement local) viennent de mettre sur pied deux nouveaux projets d'études pour cette année 2005. Tout d'abord, les Argumentales, (le 17 mars à 20h30, Espace Plaisance à Luçon), un concept situé à mi-chemin entre la philosophie et la musique. Il se déclenche en deux parties : un débat sur le thème de la musique classique suivi d'un concert du jeune pianiste herbretais Julien Martineau.

C'est ensuite pendant les traditionnelles Journées Portes Ouvertes des 1<sup>er</sup> et 2 avril que l'ISRAD inaugurera son animation Culture.net. Au programme : Exposition guidée par les étudiants, espace nouvelles technologies, (internet, animations vidéo, jeux en réseau, photo numérique), et espace d'accueil consacré à la présentation des formations pour tous ceux qui seraient intéressés...

■ Renseignements : 0 820 81 53 72

PATRIMOINE - Le Conseil Général entreprend la mise en valeur d'une chapelle à St Etienne du Bois  
**La Tulévrière : Mémoire vive des guerres de Vendée**

Fondé au XV<sup>ème</sup> siècle par la famille Tulèvre, le hameau de la Tulévrière, situé à un jet de pierre de Saint Etienne du Bois, fut l'un des hauts lieux des guerres de Vendée. Une sorte de village-miracle dont les habitants, fidèles disciples de l'abbé Ténèbre qui officiait alors là-bas, purent échapper aux Colonnes infernales du général Turreau. Un lieu de souvenir et de mémoire où fut érigée une chapelle que le Conseil Général a décidé de remettre en valeur cette année.



déen. Une cachette lui est aussitôt aménagée dans le bas du village, pour lui permettre de vivre avec les habitants. Les mois passent. Mais en 1794, les Colonnes Infernales du général Turreau débarquent, brûlant et dévastant tous les villages qu'elles traversent. Mise à feu et à sang, la Vendée toute entière est plongée dans la stupeur et l'angoisse, rien ni personne ne semblant pouvoir arrêter ce massacre grandissant. Un vent de panique gagne les habitants de la Tulévrière qui ne savent plus comment agir alors qu'ils apprennent que tous les villages alentour ont été saccagés.

Une chapelle construite en pleine Terreur

1791. En France, c'est la Révolution. Comme ailleurs, la Vendée est soumise aux lois anticléricales interdisant aux habitants de pratiquer librement leur culte. Comme quelques autres, le curé de la paroisse de Croix de Vie, l'abbé Ténèbre, refuse de prêter serment à la Constitution et rejoint aussitôt l'armée de Charette. C'est là-bas qu'il rencontre le jeune capitaine Savin, qui, originaire de Saint-Etienne-du-Bois, lui conseille d'aller se cacher à la Tulévrière, lui présentant tous les atouts de cette véritable forteresse de verdure bocagère dans laquelle nul ne pourra le retrouver.

**Vent de panique**

Sur les conseils de Savin, l'abbé Ténèbre vient donc trouver refuge en 1792 à la Tulévrière, hameau d'une centaine d'âmes planté au cœur du bocage, dans le nord-ouest ven-

L'abbé Ténèbre, pourtant, est convaincu que si la population reste dans ce village qu'il croit protégé par une puissance divine, elle sera sauvée. Il parvient à en convaincre certains, mais vingt-deux d'entre eux le prennent pour un inconscient et préfèrent fuir le village. Ils partent se cacher à quelques kilomètres, à la Gite des Mats. Les couples et les familles se déchirent. Des pères s'en vont, des mères restent, des fratries sont séparées... Et Ténèbre avait raison. Une Colonne passe à cinquante mètres du village sans même le voir, alors que les vingt deux autres habitants cachés sont massacrés. La Tulévrière devient en quelques heures le village de dizaines de veufs, de veuves et d'orphelins. L'abbé Ténèbre se sert alors de toute cette douleur pour canaliser les désirs de violence et de vengeance qui s'expriment de toutes



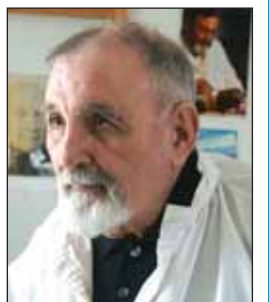
parts et propose aux habitants de construire une chapelle. En pleine Terreur, en 1794, est donc érigé le premier mémorial dédié aux victimes des guerres de Vendée, au cœur du hameau. En 1795, le traité de La Jaunaye marque la fin de la première guerre de Vendée. Mais certains prêtres réfractaires, comme le curé Barbedette ou l'abbé Ténèbre, refusent de se plier à la volonté du pouvoir en place. Ténèbre part donc à Saint Jean de Monts cette même année, où il officiera jusqu'en 1797. Cette année-là, on vient l'arrêter à Coëx où il dit la messe devant un millier de personnes. Il est déporté par bateau en Guyane où il est condamné à vivre sans nourriture dans des conditions atroces, logé dans une cabane sordide sur le bord de la forêt amazonienne. Il survivra à la Guyane dont il reviendra en 1802. Il est alors nommé curé de Vairé, jusqu'à sa mort, vingt ans plus tard... Quelques jours seulement après son décès, l'évêque de Luçon consacre la chapelle de la Tulévrière comme lieu de culte à perpétuité. En 1836, la chapelle est

entièrement reconstruite, et, en 1875, arrivent les premiers vitraux évoquant les guerres de Vendée,

qui retracent quelques grandes scènes de la vie de l'abbé Ténèbre.

**Les projets d'aménagement du site de La Tulévrière**

Jusqu'alors propriété des habitants de la Tulévrière, la chapelle devient possession communale au début des années 70. Dédiée à Notre Dame des Martyrs du bas Poitou, elle fut un lieu de culte ininterrompu depuis son édification. "C'est l'histoire extraordinaire de ce lieu que le Conseil Général souhaite faire revivre en mettant en valeur la chapelle de la Tulévrière et ses environs", explique Jacqueline Roy, conseiller général du canton de Palluau. Une signalétique écrite et sonore sera donc mise en place en 2006 sur le site pour permettre à tous les Vendéens et aux touristes de passage de venir visiter ce lieu en apprenant ce qu'il s'y est passé il y a quelques siècles. Par ailleurs, des circuits de randonnées cyclistes et pédestres devraient être aménagés autour de la Tulévrière, et une brochure spéciale sera éditée, en lien avec le mémorial des Lucs-sur-Boulogne. A l'intérieur de la chapelle seront exposés de nombreux objets de culte qui appartenaient à l'abbé Ténèbre... Henry Murail, à qui l'on doit notamment le buste du Colonel Gabriel de Sairigné à Moutiers-les-Mauxfaits ou les statues monumentales de "La Source" aux Herbiers ou de "La Baigneuse" à Saint Jean de Monts, réalisera une sculpture de l'abbé Ténèbre qui trônera devant la chapelle. Un exercice difficile puisque aucun portrait, gravure ou dessin de Ténèbre n'a été retrouvé !



Henry Murail.



C'est dans cette ancienne maison de maître, reconverte plus tard en forge, que l'abbé Ténèbre a vécu, caché chez la famille Braud à la Tulévrière.

**Rencontre avec Laurent Charrier, historien et habitant de la Tulévrière**

Vous êtes à la fois historien et habitant du hameau de la Tulévrière, donc doublement concerné par le sujet. Selon vous, pourquoi est-il important de mettre en valeur aujourd'hui la chapelle et ses alentours ?

Nous sommes ici en présence d'un lieu unique au point de vue de l'histoire et du culte de la mémoire ; plus de 200 ans de culte ininterrompu. Depuis deux siècles, des familles entretiennent le souvenir de leurs ancêtres disparus dans des conditions dramatiques. Ceci est certainement unique dans l'histoire du département. Même si le bâtiment est sobre au point de vue architectural, il est le témoin d'une époque et renferme quelques richesses artistiques indé-

niables. Quant au hameau, le bâti est dans l'ensemble assez bien conservé et mérite que l'on s'y intéresse.

Qu'y a-t-il de véritablement exceptionnel dans cette chapelle ?

Cette chapelle, malgré sa simplicité, vaut le détour. Ce n'est pas une cathédrale, certes, mais elle est à l'image de ses bâtisseurs, simple et rustique. Et pourtant, elle contient une certaine richesse artistique. Elle recèle, par exemple, un ensemble de vitraux uniques. Quatre d'entre eux reprennent des scènes relatives aux Guerres de Vendée. Les plus anciens datent de 1875 et les autres de 1892. C'est la première fois qu'un maître verrier utilisait cette théma-

tique. À l'image du bâtiment, simple, ils rappellent la construction de la chapelle lors des guerres de Vendée et représentent l'abbé Ténèbre célébrant la messe lors des conflits.

Pensez-vous que les habitants sont réellement attachés à cette chapelle ? Considérez-vous qu'aujourd'hui, la Tulévrière est toujours un village spécial, différent des autres, à cause de l'histoire qui s'y est déroulée ?

Les habitants changent. Il ne reste plus que quelques familles anciennes. Mais l'attachement à la chapelle dépasse de loin les frontières du hameau. Les habitants des environs, les descendants conti-

nent à marquer leur attachement à la chapelle. Il y a en fait comme un esprit de corps, un esprit de famille autour de ce lieu. Le pèlerinage tous les ans attire des gens d'ailleurs qui ont pris l'habitude depuis des années de venir. La chapelle étant ouverte tous les jours, les visites sont continues et nombreuses. C'est souvent un lieu de balade dominicale, familiale ; un lieu de pause pour les marcheurs ou les cyclotouristes ; et ceci sans compter le flux des touristes qui depuis des années s'intéressent à l'histoire de notre région et qui souvent sollicitent une visite guidée. Ce sont généralement eux qui sont les plus conscients de la protection et du respect

du lieu. Ils recherchent cette authenticité, ce côté bucolique, un peu champêtre et surtout authentique que l'on peut leur offrir ici.



■ A lire aussi aux Editions Siloë, le livre de Laurent Charrier entièrement revu : *L'Abbé Ténèbre et la Chapelle de la Tulévrière*.